

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

PERMANENT MISSION OF ALGERIA
TO THE UNITED NATIONS
NEW YORK



البعثة الجزائرية الدائمة
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

Rapport financier sur l'utilisation des ressources financières allouées par le Fonds "Perez Guerrero" pour la coopération économique et technique entre pays en développement au projet de démarrage de l'Agence africaine de biotechnologie (AAB).

Introduction :

La coopération Sud-Sud au niveau inter-africain s'est enrichie, depuis quelques années, de l'avènement d'une nouvelle institution internationale, l'Agence africaine de biotechnologie (AAB), dont l'ambition est de permettre aux Etats africains de se concerter, d'échanger leurs expériences et de conjuguer leurs efforts pour une exploitation des larges potentialités que recèle le domaine des biotechnologies.

Le soutien financier que le Fonds "Perez Guerrero" pour la coopération ECDC/TCDC a eu à accorder au démarrage de ce projet de coopération en Afrique

a constitué une contribution cruciale pour la mise en place de l'Agence et son lancement effectif.

Grâce à cet appui important du PGTF, qui est venu s'ajouter au soutien financier et matériel du pays qui en abrite le siège, l'Algérie, le projet de l'Agence est désormais une réalité concrète de l'environnement institutionnel africain mettant en commun seize (16) Etats membres et susceptible de s'élargir à de nombreux autres nouveaux membres (parmi les 37 autres Etats africains potentiellement candidats). Les contributions financières des Etats membres sont en passe de prendre forme à l'effet d'assurer à l'Agence un fonctionnement régulier sur des bases relativement garanties, prévisibles et stables.

L'apport financier initial de la Banque africaine de développement (un peu plus de 200.000 dollars US en 1999) est venu, de son côté, consolider encore davantage le développement de l'Agence, particulièrement sur les plans scientifique et technique à travers l'organisation d'un important Séminaire-atelier continental sur la biotechnologie en Afrique en septembre 1999

I / Evolution de l'utilisation des ressources financières allouées par le PGTF.

Bien qu'ayant été accordé en deux tranches de 150.000 dollars américains chacune à l'effet d'aider à financer deux phases du projet de démarrage de l'Agence, le don alloué par le PGTF n'a pu être utilisé de la manière séquentielle prévue initialement et ce, pour de nombreuses raisons tenant notamment à certaines difficultés institutionnelles inhérentes à la mise en place des organes de base de l'Agence, particulièrement l'organe suprême de l'Organisation, à savoir le Conseil des gouverneurs.

Ainsi, si la réunion constitutive a eu lieu en février 1992, il faudra attendre le mois d'octobre 1997 pour voir enfin se tenir la première session ordinaire du Conseil des gouverneurs de l'Agence, après quatre tentatives infructueuses entre 1993 et 1996. Par conséquent, l'utilisation des ressources financières dégagées par le PGTF en 1993 et en 1994 ne pouvait s'effectuer normalement et valablement en l'absence

d'un minimum de conditions fondamentales : l'implication des Etats africains concernés aux plans politique, scientifique et technique à travers la réunion du Conseil des gouverneurs.

A la différence d'un projet qui pourrait mûrir facilement au niveau d'un seul pays pour pouvoir s'étendre par la suite à un ou plusieurs autres Etats, la mise en place effective de l'Agence était subordonnée et conditionnée par la participation effective des Etats membres concernés.

En fait, c'est à la fois par devoir et par conviction profonde en la nécessité de donner corps au projet que l'Algérie n'a ménagé ni efforts, ni ressources financières, ni appui matériel, ni force de sensibilisation et de persuasion pour aider à réunir le premier Conseil des gouverneurs de l'Agence, en octobre 1997. Cette date constitue la période de démarrage effectif de l'Agence.

A la faveur de la tenue de la 2^{ème} session ordinaire du Conseil des gouverneurs, en septembre 1999, de la mise en place des structures institutionnelles, de la réunion des conditions matérielles et physiques, c'est désormais un processus relativement complet et opérationnel qui a été définitivement engagé.

II / Ventilation des ressources financières allouées par le PGTF :

INT/92/K06 - Agence africaine de biotechnologie (Phase I) : 150.000 dollars US;

INT/93/K01 - Agence africaine de biotechnologie (Phase II): 150.000 dollars US.

Au titre des deux requêtes introduites par le Gouvernement algérien pour aider au démarrage du projet, les deux tranches de 150.000 dollars chacune devaient servir à prendre en charge les actions, activités et aspects suivants :

Année	Montant en \$ US	Activité
1993	150.000. \$ US	Financement de la phase préliminaire de la mise en place de l'Agence : - 50.000 \$ US pour le financement d'acquisition d'équipements de reproduction et d'informatique; - 100.000 \$ US pour le financement de 10 études sur le terrain (à raison de 10.000 \$ US chacune).
1994	150.000 \$ US	Financement de la phase préparatoire : - 60.000 \$ US pour le financement de six autres études sur le terrain (10.000 dollars pour chaque étude de pays); - 90.000 \$ US pour aider à la mise en place des structures de l'Agence.
Total	300.000 \$ US	

III / Bilan de l'utilisation des fonds conformément aux objectifs prévus :

1. L'acquisition d'équipements de reprographie et d'informatique :

Les 50.000 dollars US affectés à cette rubrique ont pu être utilisés pour l'acquisition de matériels de reprographie ainsi que d'équipements informatiques : photocopieurs, relieurs, appareils de téléphone et fax, micro-ordinateurs, imprimantes et autres consommables.

2. Le financement des études (séminaires nationaux) sur le terrain :

Des séminaires nationaux sur la biotechnologie ont pu être organisés par l'Agence grâce au financement du PGTF dans quatre pays : le Burundi, le Cameroun, le

Sénégal et la Tunisie et ce, en plus des activités concernant l'Algérie.

Ces Séminaires (Etudes nationales) ont visé notamment à accroître la sensibilisation, à faire un état des lieux en matière de recherche en biotechnologie et servir ainsi de base de départ à une politique nationale dans ce domaine.

Le programme de travail scientifique pour le deuxième Biennium (Octobre 1999 - Décembre 2001) prévoit de mener durant les années 2000 et 2001 les séminaires nationaux dans les pays restants.

Pour rappel, les 16 Etats membres signataires de l'Acte constitutif de l'Agence avaient été invités dès le premier trimestre 1997 à soumettre, pour approbation du Conseil des gouverneurs, un projet à hauteur de 10.000 dollars US en vue de contribuer au renforcement des capacités nationales en matière de biotechnologie grâce à la tenue de séminaires nationaux..

Les séminaires devant se tenir dans les autres Etats membres sont en cours de préparation et/ou de réalisation au titre de l'année 2000.

3. La mise en place des structures de l'Agence et la mobilisation des ressources propres :

Un montant de 90.000 dollars US a été prévu pour cette rubrique. L'utilisation de ces fonds a permis de contribuer, à côté des moyens dégagés par le gouvernement algérien, à réunir les conditions nécessaires au lancement de l'Agence. Les fonds utilisés ont notamment couvert des activités liées à la tenue de la 1ère session ordinaire du Conseil des gouverneurs en octobre 1997 (appui logistique et technique).

Une partie des fonds a servi à financer des missions d'information et de sensibilisation afin d'aider à la mobilisation de ressources propres .

Enfin, une autre partie des fonds a servi à couvrir des formation en post-graduation et de spécialisation pour le personnel technique de l'Agence.

IV / Situation actuelle de l'Agence et impact de l'appui financier du PGTF sur son évolution au service des Etats membres africains.

Tel qu'il ressort du schéma d'organisation, ci-joint, l'Agence africaine de biotechnologie est désormais opérationnelle depuis octobre 1997. Les deux sessions ordinaires du Conseil des gouverneurs d'octobre 1997 et de septembre 1999 auront permis de consacrer l'accomplissement relativement total des instances et structures de l'Agence. Avec un Conseil des Gouverneurs composé de Ministres en charge du domaine des biotechnologies, un Conseil scientifique et technique formé d'experts nationaux désignés par 13 sur les 16 Etats membres, les points focaux nationaux chargés du suivi et de la coordination des projets de coopération conjoints avec l'AAB identifiés, un Secrétariat avec son personnel de direction, d'encadrement et de soutien, l'Agence est sur le point d'achever son montage institutionnel pour se consacrer pleinement aux activités scientifiques et techniques (recherche, recherche& développement, formation et information ...).

L'impact du Fonds PGTF pour l'aboutissement de ce processus a été décisif. Le Conseil des gouverneurs, l'organe suprême de l'Agence n'a pas manqué de réitérer encore, en septembre 1999, sa reconnaissance et sa haute appréciation au fonds PGTF pour le concours financier qu'il a apporté au démarrage et à la consolidation du projet.

De son côté, le Gouvernement algérien également apprécie hautement l'appui du Fonds PGTF à cette importante entreprise de coopération inter-africaine.

Procédant de son souci d'afficher sa solidarité totale avec les efforts des Etats africains en vue de se doter d'une institution internationale pouvant promouvoir la coopération dans le domaine de la biotechnologie, l'Algérie s'est pleinement investie dans l'appui et du soutien au démarrage et au fonctionnement de l'Agence. C'est ainsi qu'outre la mise à la disposition de l'Agence d'un bâtiment, l'Algérie contribue grâce à une ligne budgétaire annuelle de 15 millions de dinars algériens (sur les crédits du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) aux frais de fonctionnement de l'Agence.

Il reste cependant à permettre à l'Agence de générer ses propres ressources de

manière à pouvoir couvrir les besoins de financement qui iront en augmentant au regard des services qu'elle entend rendre aux Etats membres. Les contributions obligatoires des Etats membres serviront d'une bonne base de départ. Il demeurera, cependant, nécessaire d'explorer d'autres sources potentielles de financement. Dans ce cadre, le Fonds PGTF pourrait apporter sa contribution à l'Agence en termes de conseil, d'avis consultatifs et d'orientation de manière à élargir les possibilités de financement auprès de sources tant intergouvernementales que gouvernementales aussi bien publiques que privées, sans oublier les Organisations non gouvernementales.

Annexes :

Afin d'aider à mieux appréhender la réalité de l'évolution dynamique de l'Agence africaine de biotechnologie en tant que jeune institution internationale dévolue à la coopération Sud-Sud, quatre documents sont joints en annexe.

Il s'agit des documents suivants :

- Une fiche de présentation du schéma d'organisation de l'Agence.
- Compte rendu sur les travaux de la deuxième session du Conseil des gouverneurs, qui ont eu lieu à Alger le 12 septembre 1999;
- Un document sur la programmation scientifique et le développement institutionnel : Programme de travail pour le deuxième Biennium Octobre 1999 - Décembre 2001;
- Un compte rendu sur les travaux du Séminaire-atelier continental sur le thème "Les biotechnologies et le développement socio-économique de l'Afrique : enjeux et défis", organisé à Alger du 8 au 10 septembre 1999 avec l'aide de la Banque

africaine de développement;

- Un exemplaire du numéros Zéro (septembre 1999) et du numéro 1 (Décembre 1999) de la publication “ A BIOTECH “ qui est un bulletin trimestriel d’information pour le développement des biotechnologies en Afrique.

Enfin, notons que l’Agence dispose d’un site web qui pourrait être consulté à l’adresse suivante :
(www.cerist.dz/aab/aab.html).

.....

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، من. ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istcerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

CONSEIL DES GOUVERNEURS
DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
ALGER, LE 12 SEPTEMBRE 1999

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

AGENCE AFRICAINE DE BIOTECHNOLOGIE

Organisation

1- Organes de décision

- Le Conseil des Gouverneurs (CDG). Il est composé des représentants des Etats Membres,
- Le Conseil Scientifique et Technique (CST). Il est composé des experts désignés par les Etats membres et des Experts associés. Le CST donne son avis au CDG sur les activités scientifiques et techniques relatives aux programmes d'activités.

2- Organe d'exécution : Le Secrétariat (organisation interne cf. infra.).

Programme : S'appuyant sur la biologie moléculaire, le génie génétique, le transfert d'embryon, la fermentation, le programme de l'Agence est axé sur les domaines suivants :

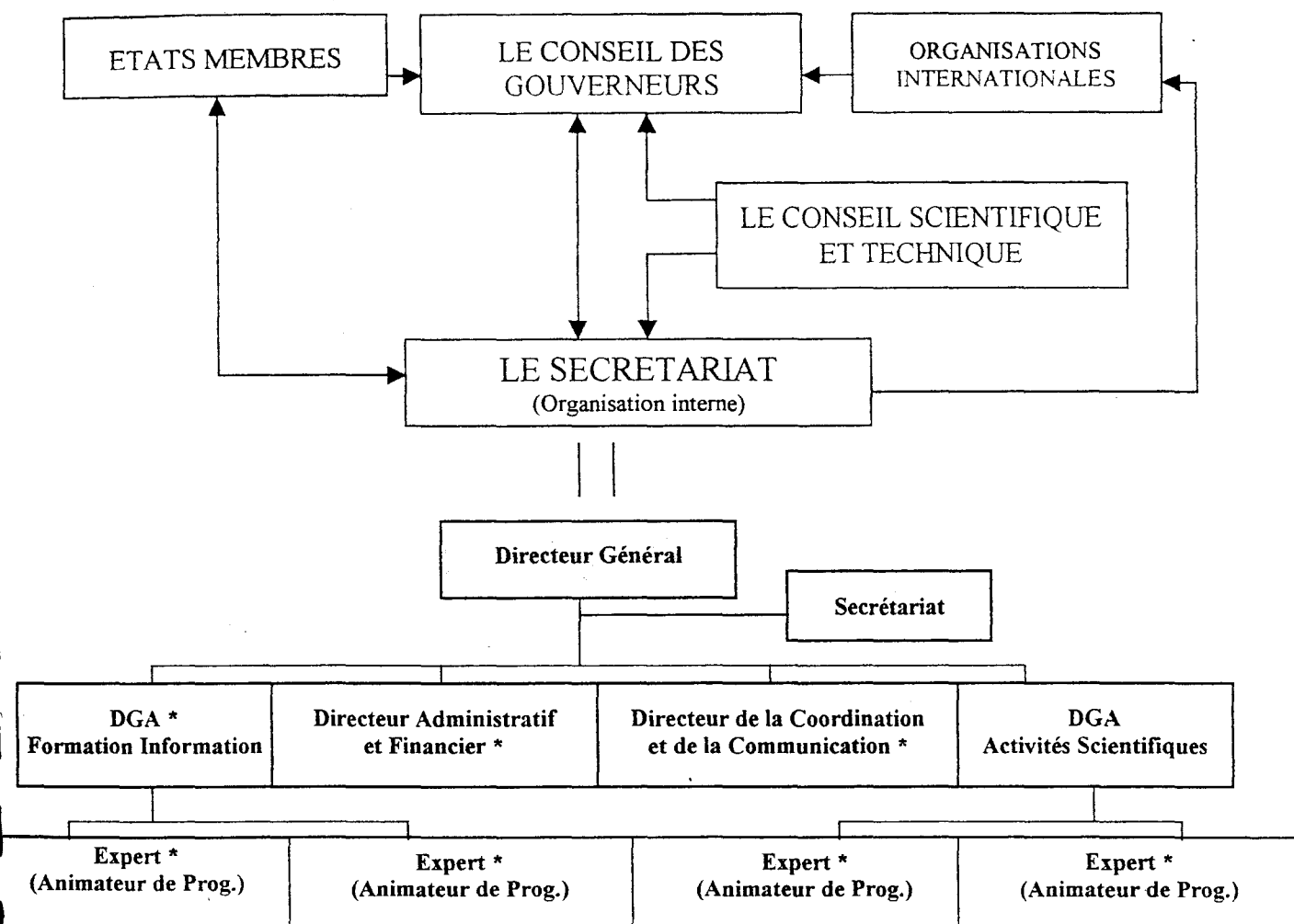
- Biotechnologies végétales (micropropagation des espèces cultivées, horticoles, forestières et ornementales ; amélioration génétique) ;
- Biotechnologies de la production animale (insémination artificielle ; transfert d'embryons) ;
- Biotechnologies de la santé animale et de la santé humaine (production de kits de diagnostics ; production de vaccins ; biotechnologies des maladies géniques) ;
- Biotechnologies de la conservation et de l'environnement (traitement des déchets urbains et industriels ; valorisation des sous produits agricoles ; biofertilisation ; énergies nouvelles et renouvelables) ;
- Biotechnologies industrielles (production de protéines d'organismes unicellulaires ; production de métabolites secondaires ; technologie alimentaire) ;
- Biodiversité (gestion des ressources génétiques ; banque de gènes) ;
- Bioéthique et biosécurité (problèmes de législation ; problèmes de brevets et propriété intellectuelle).

Missions

- Renforcer les capacités nationales des pays membres en matière de biotechnologie notamment par la formation, la recherche et la mise en place d'infrastructures et d'équipements ;
- Coordonner et promouvoir des programmes de recherche coopératifs dans les domaines d'applications biotechnologiques prioritaires pour le développement des Etats membres ;
- Favoriser la dissémination de l'information scientifique et technique au niveau régional et sous-régional ainsi que les échanges d'expériences ;
- Encourager la production, la distribution et la commercialisation des produits biotechnologiques en adéquation avec les objectifs de développement durable et la nécessité de préserver l'environnement ;
- Développer et harmoniser les lois ayant trait à la bioéthique, à la propriété intellectuelle, aux brevets et aux inventions, développer l'esprit d'entreprise.

AGENCE AFRICAINE DE BIOTECHNOLOGIE

Schéma d'Organisation



Personnel de Direction : MM. - Samuel NZIETCHUENG, Directeur Général
- Ali CHIKHI, Directeur Général Adjoint chargé de la coordination des actions du programme et du suivi scientifique.

Personnel d'encadrement et d'appui :

- M. BELKACEMI Noureddine, Administrateur Principal (MESRS/Algérie)
Responsable de l'Administration Générale et des Relations Multilatérales (RAGRM ai)
- Mme MOUELY-KOUMBA Huguette Josiane, Assistante Administrative et Comptable,
- M. BENKHEROUF Rachid, Agent Polyvalent,
- Mme KHELLOUF Zohra, Secrétaire Polyvalente (MESRS/Algérie)
- M. ABDELLI Kamel, Technicien en Bureautique vacataire.
- IKHLEF Karim, Appariteur (MESRS/Algérie)
- BELKALEM Rabah, Gardien (MESRS/Algérie)
- BELKHAMSA Abdelkrim, Gardien (MESRS/Algérie).

* Postes permanents à pourvoir conformément à l'organisation interne du Secrétariat approuvée par le CDG en 1997.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE, 12 SEPTEMBRE 1999

INTRODUCTION

La deuxième session ordinaire du Conseil des Gouverneurs (CDG) de l'Agence s'est tenue le 12 septembre 1999 à la Résidence El MITHAK.

Elle était précédée par la première réunion du Conseil Scientifique et Technique (CST) du 10 au 11 septembre 1999.

Il convient de préciser que ces deux réunions des organes statutaires ont été précédées par la tenue du premier Séminaire-Atelier Continental organisé par l'Agence en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'Algérie du 7 au 10 septembre à l'Hôtel International d'Alger sur le thème "Les biotechnologies et le développement socio-économique de l'Afrique. Enjeux et défis".

L'ordre du jour ainsi que la liste des Représentants des Etats membres (Chefs de Délégations) et des Experts sont joints en annexes au présent compte rendu. Le déroulement des travaux s'établit comme suit :

I- ALLOCUTION D'OUVERTURE

En sa qualité de Président, Monsieur AMAR TOU, Ministre de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique de l'Algérie a ouvert les travaux à 11H 30mn (cf. annexes)

II- RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR GENERAL

Le rapport du premier biennium (1997-1999) d'activités conduites par le Secrétariat conformément au programme de travail, présenté par le Directeur Général, après examen par le Conseil, a généré les résolutions ci-après (cf. annexe I) :

21- Résolution relative au Rapport d'activité (1997-1999) et au Programme de travail du biennium (2000 - 2001) : Res.AAB/CDG2/RA-B1/09/99-001 ;

22- Résolution relative à la Nomination et l'Installation du CST : Res.AAB/CDG2/CST/09-99-002 ;

23- Résolution relative à l'Organisation Interne du Secrétariat, à l'Acquisition et à la Gestion des Ressources Humaines :

- Res.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003a : Règlement portant Organisation et Fonctionnement du Secrétariat,

- Res.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003b : Règlement Intérieur du Secrétariat,
- Res.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003c : Statut du Personnel et Annexes,
- Res.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003d : Règlement du Personnel et Annexes,
- Res.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003e : Procédure de Sélection-Recrutement.

24- Résolution relative à l'Acquisition et à l'Utilisation des Ressources financières :

- Res.AAB/CDG2/AURF-RF/09-99-004a : Règlement Financier,
- Res.AAB/CDG2/AURF-CC/09-99-004b : Règlement régissant le Commissariat aux Comptes,
- Res.AAB/CDG2/AURF-RAE/09-99-004c : Règlement du Recours à l'Audit Externe.

25- Résolution relative au Programme de travail du biennium (2000-2001) et au démarrage du Projet Multinational : "Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale" : Res.AAB/CDG2/B2-PM/09-99-006.

III- DELIBERATIONS RELATIVES AUX BAREMES DE REMUNERATION, AU BUDGET (1997-2002) ET AUX CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES

A l'issue des discussions très fournies autour des propositions de barèmes de rémunération, de programme – budget , ainsi que de celle du barème et de la plate forme de contributions des Etats membres soumises par le Secrétariat, un groupe restreint de Gouverneurs a été mandaté aux fins d'arrêter un budget qui réponde aux exigences de fonctionnement continu du Secrétariat.

Le résultat des travaux de la commission ad hoc a généré la Résolution relative au programme-budget (2000-2001) et à la plate forme de contributions des Etats membres (Res. AAB/CDG2/PB-PCEM/09-99-007).

Un budget (REAJUSTE) a été adopté pour la période (Jan.2000–déc.2001) et réparti entre les seize Etats membres conformément à la table des coefficients élaborée et approuvée par les Gouverneurs (RES.AAB/CDG2/PB-PCEM/09-99-007).

Pour ce qui concerne le budget (Oct.1997-1999), deux rapports (DOC.AAB/PGTF/09-99 et DOC.AAB/DCS-GA/09-99) relatifs à l'emploi des crédits alloués par le Gouvernement de l'Algérie (Fonds Perez Guerrero et MESRS-Algérie) déjà adressés au Donateur, étaient présentés, mais n'ont pas été examinés. Par contre il a été demandé au Secrétariat de soumettre à la prochaine session un rapport financier sur ladite période.

IV- AMENDEMENT DE L'ARTICLE VII (CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE) DES STATUTS.

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour après discussion et il a été retenu que cet amendement ne devait pas gérer la session en cours. C'est ainsi que la rédaction du projet de résolution portant amendement de l'Article VII a été confiée à une commission ad hoc.

Res.AAB/CDG2/A.STAT-CST/09-99-008 : Résolution relative à l'amendement de l'Article VII des Statuts :

- 2- (Nouveau) : Le Conseil Scientifique et Technique (CST) est composé des Experts en biotechnologie, dûment désignés par les Etats membres, à raison d'un représentant titulaire et d'un suppléant.

Le Conseil Scientifique et Technique (CST) est assisté par des Experts associés dont la sélection est opérée sur appel de candidatures internationales. Leur nomination est approuvée par le Conseil des Gouverneurs.

Le mandat de membre du CST est de trois années renouvelable une fois.

- 3- (Nouveau) : Le Secrétariat des sessions du Conseil Scientifique et Technique (CST) est assuré par le Secrétariat de l'Agence.

V- DE L'APPUI DU GOUVERNEMENT DE L'ALGERIE

Une suspension de séance à 17 heures 45 minutes a permis aux Gouverneurs membres du Conseil d'être reçus en audience par le Chef du Gouvernement algérien, Son Excellence. Smail HAMDANI. Ce fut l'occasion pour les hôtes de l'Algérie d'exprimer leurs remerciements pour le rôle que l'Algérie a joué dans la concrétisation du projet de création de l'Agence Africaine de Biotechnologie.

Pour sa part, Monsieur Smail HAMDANI, s'est félicité des résultats des travaux du Conseil qui constituent un nouveau jalon dans la consolidation des assises de cette jeune institution, et a confirmé la disponibilité de l'Algérie, pays Hôte, à ne ménager aucun effort pour créer les conditions appropriées à son développement.

VI- DE L'APPUI DU GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

Le Conseil remercie la BAD pour les ressources financières déjà dégagées (Cf. Protocole d'Accord de Don N° ADF/TAF/99/02 du 06/04/99 : NETWORKINGBUILDING ; montant 150.000 UC) ayant permis le démarrage des activités du Secrétariat et enregistre avec satisfaction la poursuite de l'instruction par ses Services Compétents (OCDN/Département par Pays Région Nord) du dossier relatif au financement du Projet multinational : "Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale" (Res.AAB/CDG2/B2-PM/09-99-006).

VII - CLOTURE DES TRAVAUX

Lecture des motions (deux)

- 1- **Motion de remerciements de toutes les Délégations à Son Excellence Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA, Président de la République, à son Gouvernement et au peuple algérien:**

Le Conseil des Gouverneurs de l'Agence Africaine de Biotechnologie, réuni en sa deuxième session ordinaire, à Alger le 12 septembre 1999,

Après avoir entendu le Compte Rendu du Directeur Général, et apprécié le soutien inestimable de la République Algérienne Démocratique et Populaire, pour l'installation et le démarrage de l'Agence.

Exprime sa respectueuse gratitude à son Excellence Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA, Président de la République, son Gouvernement et le Peuple Algérien pour leur appui constant et pour l'accueil fraternel et chaleureux réservé à toutes les Délégations.

2- Motion de félicitations du Conseil à l'endroit du Directeur Général, Dr Samuel NZIETCHUENG :

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa deuxième session ordinaire, à Alger, le 12 Septembre 1999,

Après avoir examiné le Rapport d'Activité menée conformément au programme biennal (1997-1999) fixé au Secrétariat le 12 octobre 1997 ;

Enregistre avec satisfaction les résultats atteints au titre de l'exécution dudit Programme, ainsi que l'effort de continuité manifesté à travers le Programme d'action du biennum (2000-2001) ;

Approuve les directions de travail préconisées et encourage le Directeur Général à entreprendre toutes actions de nature à favoriser le renforcement des capacités de l'Agence auprès des Etats membres, des Organisations Internationales et des Donateurs potentiels.

Félicite le Directeur Général pour le travail accompli et l'exhorte à redoubler d'effort en vue d'atteindre les objectifs du programme d'action du biennum (2000-2001).

Après lecture des deux motions par un Délégué désigné, le Président a repris la parole pour se féliciter des résultats obtenus et a remercié les uns et les autres pour leur participation active au travaux de cette session qui constitue a-t-il remarqué une étape déterminante dans l'évolution de cette Jeune Institution Africaine.

La séance est levée alors qu'il est 23heures55.

ANNEXE I

RESOLUTIONS RELATIVES A :

- Rapport d'activité du premier biennium (1997 – 1999) ;
- Nomination et installation du Conseil Scientifique et Technique (CST) ;
- Organisation interne du Secrétariat, Acquisition et Gestion des Ressources Humaines ;
- Acquisition et Utilisation des Ressources Financières ;
- Programme du Biennium (2000 – 2001) et Démarrage du Projet Multinational: "Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale" ;
- Programme–budget (2000 – 2001) et plate forme de contribution des Etats membres ;
- Amendement de l'Article VII des Statuts (Conseil Scientifique et Technique).

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

Alger, le 12 septembre 1999

RESOLUTION : N° RES/AAB/CDG2/RA-B1/09-99-001
RELATIVE AU RAPPORT D'ACTIVITE (1997-1999)
ET AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU BIENNUM (2000-2001)

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire à Alger, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que celui relatif à l'élection de M. NZIETCHUENG Samuel au poste de DIRECTEUR GENERAL ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Après avoir examiné le Rapport d'Activité menée conformément au programme de travail du biennium (1997-1999) fixé au Secrétariat, à l'issue de la première session ordinaire tenue à Alger du 10 au 12 octobre 1997 ;

Enregistre avec satisfaction les résultats obtenus au titre de l'exécution dudit Programme, et félicite le Secrétariat pour l'effort de continuité manifesté à travers le document soumis au titre du Programme de travail du biennium (2000 - 2001) ;

- 1- Adopte le Rapport d'Activité du biennium (1997 - 1999) soumis par le Secrétariat,
- 2- Approuve le Programme d'Activités du Biennium 2000-2001, et
- 3- Invite le Secrétariat à entreprendre toutes les actions devant permettre l'atteinte des objectifs fixés.

RAPPORT D'ACTIVITE DU BIENNUM (1997 – 1999)

Annexe : Moyens mobilisés

1. MOYENS HUMAINS :

- Personnel d'encadrement :
 - Samuel NZIETCHUENG (DG , 12/10/97)
 - Ali CHIKHI (DGA/CAPSS , 01/12/97)
 - Noureddine BELKACEMI (RAGRM ai , 11/98 ; mis à disposition par MESRS-Algérie)
- Personnel de soutien
 - Rachid BENKHEROUF (Agent Polyvalent, 10/01/98)
 - Kamel ABDELLI (Agent de Bureautique vacataire, 02/98)
 - Josiane MOUELLY-KOUMBA, A. A. C (15/12/98)
 - Nabila SMALLAH, Femme de ménage (02/99)
 - Zohra KHELLOUF, Secrétaire Polyvalente ; mise à disposition par MESRS- Algérie 01/12/98)
 - Rabah BENKALEM, gardien ; mis à disposition par MESRS-Algérie (08/98) ;
 - Karim IHKLEF, Appariteur ; mis à disposition par MESRS-Algérie (08/98) ;
 - Abdelkrim BELKHAMSA, gardien ; mis à disposition par MESRS-Algérie (08/98) ;

2. DEPENSES ENGAGEES ET/OU LIQUEEES

Volet I : Montage institutionnel

- Fonctionnement des Organes de Décision et du Secrétariat

Code	Désignation	Oct.97 – déc.98 Montant (SUS)	Jan.-Déc. 1999 Montant (SUS)
I	Fonctionnement des organes CST-CDG	70 248	127 261
II	• Fonctionnement du Secrétariat		
	2.1 Frais de personnel		
	2.1.1 International	142 000	120 000
	2.1.2 Recruté sur le plan local	6 400	19 200
	2.1.3 Consultance	2 180	13 250
	S/T1	150 580	152 450
	2.2 Charges d'exploitation		
	2.2.1 Petit équipement, consommable ; Eau ; Electricité ...	9 200	10 800
	2.2.2 Transport ; missions d'information et de sensibilisation; fonctionnement véhicules ...)	11 895	15929
	2.2.3 Communication (Tel/Fax, DHL, etc.)	5 500	12000
	2.2.4 Loyer et charges locatives (Résidence DG cf. Accord de Siège)*.	20 000*	32500*
	2.2.5 Dépenses communes(Instal. DG à Alger en 1997: frais médicaux , autres frais ; voyages dans les foyers 1999, etc) ¹	22 798 ¹	30 250 ¹
	2.2.6 Frais financiers et de gestion.	3 300	7 000
	S/T2	72 798	108 479
	2.3 Equipement		
	2.3.1 Matériel informatique	3 600	10 000
	2.3.2 01 véhicule	18 600	-
	2.3.3 Travaux d'aménagement (Chancellerie et Résidence cf. Accord de siège.)	-	9 800
	2.3.4 Mobilier (Bureau +Résidence cf. Accord de siège).	-	38 400
	S/T3	22 200	58 200
	T (T1 +T2 + T3)	316 021	445 890

* L'Accord de siège prévoit en son Article 3 , la mise à disposition d'un Bureau (Chancellerie et Résidence DG, DGA)

Volet II : Programmation scientifique

- Organisation des Séminaires nationaux (dépenses liquidées S/T4 = 20 000 SUS)

Dépenses totales engagées et/ou liquidées = T1 +T2 + T3 + T4 = 781 911 SUS

Recettes Octobre 1997 – septembre 1999 = 550 000 SUS (Int. Placement/1998 : 2 762,5SUS) (Financement : Gouvernement de l'Algérie : Fonds Perez Guerrero : 300 000 SUS ; Subvention MESRS-Algérie : 15 000 000 DA environ 250 000 SUS).

¹ Voyages dans les foyers, personnel international tous les deux ans.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Témimly Alger

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

نهج روبرتسوا، ص.ب. 63، تلميملي، الجزائر

ت : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

ف : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

RAPPORT D'ACTIVITE DU BIENNUM (OCT. 1997 – 1999) RECAP. : MOYENS MOBILISES (HUMAINS ET MATERIELS)

ETAT DES DEPENSES ENGAGEES ET/OU LIQUIDEES

Volet I : Montage institutionnel

- Fonctionnement des Organes de Décisions et du Secrétariat

Code	Désignation	Montant (USD) Oct.97 – déc.99	Montant (USD) 1999
01	Fonctionnement des organes CST-CDG	70 248	127 261
02	• Secrétariat - Frais de personnel (international et recrutement local) - Charges d'exploitation	150 580 72 993	152 450 108 479
03	Equipement	22 200	58 200
Total Général		316 021	445 890

Volet II : Programmation scientifique

Organisation de séminaires nationaux (dépenses liquidées : 20 000 \$US)

TOTAL DEPENSES ENGAGEES ET/OU LIQUIDEES = 781 991 \$US.

RECETTES (OCT. 1997 – SEPT. 1999)

MONTANT TOTAL : 550 000 \$US ; INT/1998 = 2762,5 \$US

SOURCES :

- A- GOUVERNEMENT DE L'ALGERIE
- FONDS PEREZ GUERRERO. OBJET :
 - SEMINAIRES NATIONAUX (160 000 \$US) ET MOBILISATION DE RESSOURCES PROPRES (140 000 \$US) = 300 000 \$US
- SUBVENTION DU MESRS - ALGERIE
OBJET : INSTALLATION DU SECRETARIAT (CHANCELLERIE ET RESIDENCE) = 15 000 000 DA ENVIRON 250 000 \$US (CF. ACCORD DE SIEGE)
- B- BAD-ADF/TAF/99-02 : Séminaire-Atelier Continantal ; Projet R²DSI ; Développement des capacités du Secrétariat. Il s'agit d'un don bien ciblé. Cf. protocole d'accord signé le 06/04/99.

TABLEAU DE CONTRIBUTION DES ETATS MEMBRES
AU BUDGET (ORGANES DE DECISION ET D'EXECUTION)⁽¹⁾
DU 1^{ème} BIENNUM Octobre 1997 – Décembre 1999

PAYS	COEFFICIENT*	BIENNUM 1997-1999	Octobre 1997 Décembre 1998	Janvier 1999 Décembre 1999
ALGERIE	10,2	78 038	32 362	45 676
BURKINA FASO	3,2	24 482	10 153	14 329
BURUNDI	2,6	19 892	8 249	11 643
CAMEROUN	6,5	49 730	20 623	29 107
COTE D'IVOIRE	4,8	36 724	15 229	21 495
EGYPTE	13,2	100 990	41 881	59 109
ETHIOPIE	5,4	41 314	17 133	24 181
GABON	6,6	50 495	20 940	29 555
GHANA	4,9	37 489	15 547	21 942
ILE MAURICE	5,1	39 019	16 181	22 838
KENYA	7,3	55 851	23 161	32 690
MAROC	7,1	54 321	22 527	31 794
NIGERIA	6,6	50 495	20 940	29 555
SENEGAL	4,9	37 489	15 547	21 942
TUNISIE	6,5	49 730	20 623	29 107
ZIMBABWE	4,7	35 959	14 912	21 047
TOTAUX	100	761 911	316 021	445 890

(*) Coefficient calculé à partir de la somme des notes moyennes obtenues sur la base des trois familles d'indicateurs utilisés : Indicateurs socio-économiques (Superficie, Population, PNB, PNB/Habitant), Indicateurs de Développement Humain (IDH) et Indicateurs de R & D. Le calcul est effectué avec 3 décimales et le résultat est arrondi ; l'écart résiduel (0,4%) dû au calcul est réparti équitablement pour faire correspondre les totaux avec ceux du budget.

(1) Conformément à l'Article X des Statuts et à la Déclaration du Conseil à l'issue de sa première session ordinaire tenue le 12 octobre 1997, à Alger.

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

Alger, le 12 septembre 1999

**RESOLUTION N°: AAB/CDG2/CST/09-99-002
RELATIVE A LA NOMINATION ET A L'INSTALLATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que celui relatif à l'élection de M. NZIETCHUENG Samuel au poste de DIRECTEUR GENERAL ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le 1^{er} Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Après avoir examiné le Rapport d'Activité menée conformément au programme de travail du biennium (1997-1999) soumis par le Secrétariat, notamment le paragraphe relatif à la mise en place du Conseil Scientifique et Technique ;

Approuve la liste des Experts, ci-après, désignés par leurs Etats respectifs : Algérie (Meriem LOUANCHI), Burkina-Faso (Jacob SANOU), Burundi (Jean NDEBERI), Cameroun (MBAH AKURO), Côte d'Ivoire (AGBO NZI), Gabon (Lucien OBAME), Ghana (Georges KLU), Maroc (Mohamed AMAR), Nigeria (C.P.E. OMALIKO), Sénégal (Mamadou GUEYE), Tunisie (Radhouane ELLOUZ), Zimbabwe (J.M. GOPO) et les installe dans leurs fonctions de membres du Conseil Scientifique et Technique conformément à l'article VII des Statuts.

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

Alger, le 12 septembre 1999

**RESOLUTION N° AAB/CDG2/01S-AGRH/09-99-003
RELATIVE A L'ORGANISATION INTERNE DU SECRETARIAT, A L'ACQUISITION
ET A LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que celui relatif à l'élection de M. NZIETCHUENG Samuel au poste de DIRECTEUR GENERAL ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le 1^{er} Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Vu le Rapport d'activité du Biennium (1997-1999) adopté au cours de la présente session ;

Après avoir examiné les projets de textes portant organisation interne du Secrétariat ; Statut et Règlement du personnel ; Procédure de sélection et recrutement ;

Enregistre avec satisfaction les résultats obtenus au cours du biennium (1997-1999) :

- 1- Adopte les textes portant organisation interne du Secrétariat sous références : DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 (a et b).
- 2- Adopte les textes portant Statut et règlement du personnel et annexes sous références : DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 (c et d).
- 3- Adopte le texte portant procédure de sélection et recrutement sous référence : DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 e.

Et invite le Secrétariat à soumettre à la prochaine session, les projets de textes ayant trait aux régimes d'assurances et de sécurité sociale, des primes et indemnités et autres conditions d'emploi d'Experts permanents recrutés au plan international.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy, Alger

23 نهج روبرتسوا، من.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istcerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المدائنين

REGLEMENT PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT ET GLOSSAIRE

DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 a

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télemly Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istocerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

REGLEMENT INTERIEUR DU SECRETARIAT

DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 b

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ب.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

STATUT DU PERSONNEL ET ANNEXES

DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 c

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ص.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istcerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

REGLEMENT DU PERSONNEL ET ANNEXES

DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 C

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istcerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

PROCEDURE DE SELECTION RECRUTEMENT

DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 e

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, BP. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ص.ب 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

Alger, le 12 septembre 1999

**RESOLUTION : N° RES/AAB/CDG2/AURF/09-99-004
RELATIVE A L'ACQUISITION ET A L'UTILISATION
DES RESSOURCES FINANCIERES**

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que celui relatif à l'élection de M. NZIETCHUENG Samuel au poste de DIRECTEUR GENERAL ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le 1^{er} Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Faisant référence au Rapport d'Activité (1997-1999) et au Programme de Travail du Biennium (2000-2001) adoptés au cours de la présente session ;

Après avoir examiné les projets de textes relatifs aux Règlements Financier, du Commissariat aux Comptes et du Recours à l'Audit Externe, soumis par le Secrétariat :

Adopte les textes portant Règlement Financier ; Régissant le Commissariat aux comptes et celui relatif au Recours à l'Audit Externe , enregistrés respectivement sous Références :

Doc.AAB/CDG2/AURF-RF/09-99-004a

Doc.AAB/CDG2/AURF-CC/09-99-004b

Doc.AAB/CDG2/AURF-RAE/09-99-004c

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ب.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.oerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

REGLEMENT FINANCIER

DOC.AAB/CDG2/AURF-RF/09-99-004 a

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télemly Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب. ب. 63، تيليملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istocerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

REGLEMENT REGISSANT LE COMMISSARIAT AUX COMPTES

DOC.AAB/CDG2/AURF-CC/09-99-004 b

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istcerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

REGLEMENT DU RECOURS A L'AUDIT EXTERNE

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، من.ب. 63، تيليملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istcerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

Alger, le 12 septembre 1999

**RESOLUTION : N° RES/AAB/CDG2/B2 - PM/09-99-006
RELATIVE AU PROGRAMME DU BIENNUM (2000-2001) ET AU DEMARRAGE DU PROJET
MULTINATIONAL : "ETUDES COMPLEMENTAIRES POUR L'ELABORATION D'UN
PROGRAMME AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT D'UNE BIOTECHNOLOGIE
COMMERCIALE"**

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que la promesse de don de la Banque Africaine de Développement (BAD) destiné au financement du Projet multinational ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le 1^{er} Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Après avoir examiné les documents relatifs aux Projet multinational révisé conformément aux recommandations de la BAD et au programme de travail du biennium (2000-2001) soumis par le Secrétariat, enregistre avec satisfaction les résultats de la première réunion du Comité Technique de Supervision du projet "Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale", tenue en marge et à la suite du Séminaire-Atelier Continental de Biotechnologie du 07 au 11 septembre 1999 à Alger ;

Salue les prédispositions favorables manifestées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement à l'endroit du Projet ;

Invite le Secrétariat à entreprendre toutes les actions nécessaires au démarrage des Etudes dans les meilleurs délais.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istocerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors Council

مجلس المحافظين

PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

PROGRAMME DE TRAVAIL DU DEUXIEME BIENNUM
OCTOBRE 1999 – DECEMBRE 2001

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ص.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

DOCUMENT DE PROJET MULTINATIONAL :
ETUDES COMPLEMENTAIRES POUR L'ELABORATION
D'UN PROGRAMME AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT
D'UNE BIOTECHNOLOGIE COMMERCIALE

- Résumé de l'exposé des motifs
- Termes de références du projet (objectifs et moyens nécessaires)
- Déroulement des études (plan de travail et échéanciers)

> Objectif visé : Démarrer les Etudes dans les meilleurs délais (cf. Résolution y relative)

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istcerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

Alger, le 12 septembre 1999

**RESOLUTION : N° RES/AAB/CDG2/PB-PCEM/09-99-007
RELATIVE AU PROGRAMME – BUDGET 2000-2001
ET A LA PLATE FORME DES CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES**

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que celui relatif à l'élection de M. NZIETCHUENG Samuel au poste de DIRECTEUR GENERAL ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le 1^{er} Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Faisant référence au Programme de Travail du Biennium (2000-2001), approuvé au cours de la présente session ;

Après avoir examiné le Projet de Budget (1997-1999) et le Programme-Budget (2000-2001), soumis par le Secrétariat ;

Remercie le Fonds Perez GUERRERO, le Gouvernement de l'Algérie et le Groupe de la Banque Africaine de Développement pour les ressources financières dégagées, nécessaires au démarrage des activités du Secrétariat ;

Approuve le Budget du Biennium 2000-2001 (REAJUSTE) ainsi que le tableau des Contributions des Etats membres au financement dudit budget, établi au cours de la présente session ;

Invite le Secrétariat à entreprendre toutes les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المدائير

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
10 - 12 SEPTEMBRE 1999

BUDGET JANVIER 2000 - DECEMBRE 2001 (ADOPTE)

I- Fonctionnement des Organes de Décision et d'exécution

Code	Désignation	97/98 *	1999 *	Montant (USD) 2000	Montant (USD) 2001	Total 2000-2001
01	Fonctionnement des Organes CST-CDG	70 248	127 261	126 000	126 000	252 000
02	Fonctionnement du Secrétariat					
	2.1 Frais de personnel	150 580	152 450	164 798	164 798	329 596
	2.2 Consultance	2 180	13 250	25 000	25 000	50 000
	2.3 Charges d'exploitation	72 798	108 479	61 500	99 500	161 000
03	Equipement	22 200	58 200	15 000	15 000	30 000
Total Général		316 021	445 890	392 298	430 298	822 596

II- Programme scientifique ⁽¹⁾

Désignation	97/98	1999	2000	2001	2002	Total
21. Etudes préliminaires (séminaires) sur les biotechnologies dans les pays signataires de l'Acte Constitutif (16)		20 000	40 000	100 000	-	160 000
22. Mise en place du R ² DSI (ADF/TAF)		102 380	57 000	57 000	40 000	256 380
23. Organisation d'un séminaire-atelier continental sept. 99 (ADF/TAF/99/02) et symposium continental, juin 2002.		98 000	-	-	200 000	298 000
24. Projet multinational « Etudes complémentaires ... » financement BAD		294 750	1 521 515	1 521 515	1 226 765	4 564 545
25. Organisation de séminaires (02) de formation de courte durée et formation doctorale (10 bourses)		-	180 000	180 000	100 000	460 000
Total Général		515 130	1 798 515	1 858 515	1 566 765	5 738 925

* Le budget (1997-1999) soumis par le Secrétariat, n'a pas été examiné. Par contre il a été demandé au Secrétariat de soumettre à la prochaine session un rapport financier sur ladite période.

⁽¹⁾ Financements : - Promesse de don de la Banque Africaine de Développement (Projet multinational d'Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale).

- Networking building (Séminaire-Atelier Continental de biotechnologie septembre 1999 à Alger ; Projet R²DSI, Bulletin d'information ABiotech, Développement des capacités = 200 380 SUS : Don BAD-ADF/TAF/99-02 du 06/04/99)
- Montage des cycles de formation de courte durée et identification des formations doctorales (Centre de Biotechnologie africains) : Financements à identifier et à mobiliser.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE

ALGER, 12 SEPTEMBRE 1999

TABLEAU DE CONTRIBUTION DES ETATS MEMBRES AU BUDGET DU 2^{ème} BIENNUM 2000-2001

PAYS	COEFFICIENT*	BIENNUM 2000-2001	2000	2001
ALGERIE	10,2	84 241	40 175	44 066
BURKINA FASO	3,2	26 428	12 604	13 824
BURUNDI	2,6	21 473	10 240	11 233
CAMEROUN	6,5	53 683	25 601	28 082
COTE D'IVOIRE	4,8	39 643	18 906	20 737
EGYPTE	13,2	109 017	51 990	57 027
ETHIOPIE	5,4	44 598	21 269	23 329
GABON	6,6	54 508	25 995	28 513
GHANA	4,9	40 468	19 299	21 169
ILE MAURICE	5,1	42 120	20 087	22 033
KENYA	7,3	60 290	28 752	31 538
MAROC	7,1	58 638	27 964	30 674
NIGERIA	6,6	54 508	25 995	28 513
SENEGAL	4,9	40 468	19 299	21 169
TUNISIE	6,5	53 683	25 601	28 082
ZIMBABWE	4,7	38 817	18 512	20 305
TOTAUX	100	822 596	392 298	430 298

(*)Coefficient calculé à partir de la somme des notes moyennes obtenues sur la base des trois familles d'indicateurs utilisés : Indicateurs socio-économiques (Superficie, Population, PNB, PNB/Habitant), Indicateurs de Développement Humain (IDH) et Indicateurs de R & D.

Le calcul est effectué avec 3 décimales et le résultat est arrondi ; l'écart résiduel (0,4%) dû au calcul est réparti équitablement pour faire correspondre les totaux avec ceux du budget.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Tlemly Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب.ب. 63، تليملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors Council

مجلس المحافظين

PROGRAMME – BUDGET 2000 –2001 ET PLATE FORME DE CONTRIBUTION DES ETATS MEMBRES

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

MOTION DE FELICITATIONS

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS, REUNI EN SA 2^{EME} SESSION ORDINAIRE, A ALGER,
LE 12 SEPTEMBRE 1999,

APRES AVOIR EXAMINE LE RAPPORT D'ACTIVITE MENE CONFORMEMENT AU
PROGRAMME BIENNAL (1997-1999) FIXE AU SECRETARIAT LE 12 OCTOBRE 1997 ;

ENREGISTRE AVEC SATISFACTION LES RESULTATS ATTEINTS AU TITRE DE
L'EXECUTION DUDIT PROGRAMME, AINSI QUE L'EFFORT DE CONTINUITE MANIFESTE
A TRAVERS LE PROGRAMME D'ACTION DU BIENNUM (2000-2001) ;

APPROUVE LES DIRECTIONS DE TRAVAIL PRECONISEES ET ENCOURAGE LE
DIRECTEUR GENERAL A ENTREPRENDRE TOUTES ACTIONS DE NATURE A FAVORISER
LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'AGENCE AUPRES DES ETATS MEMBRES,
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET DES DONATEURS POTENTIELS.

FELICITE LE DIRECTEUR GENERAL, DR SAMUEL NZIECHUENG, POUR LE
TRAVAIL ACCOMPLI ET L'EXHORTE A REDOUBLER D'EFFORT EN VUE D'ATTEINDRE
LES OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ACTION DU BIENNUM (2000-2001).

LE CONSEIL

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ص.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.ocerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

MOTION DE REMERCIEMENTS

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE L'AGENCE AFRICAINE DE BIOTECHNOLOGIE, REUNI EN SA SESSION ORDINAIRE, A ALGER LE 12 SEPTEMBRE 1999,
APRES AVOIR ENTENDU LE COMPTE RENDU DU DIRECTEUR GENERAL ET APPRECIÉ LE SOUTIEN INESTIMABLE DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE POUR L'INSTALLATION ET LE DEMARRAGE DE L'AGENCE.

EXPRIME SA RESPECTUEUSE GRATITUDE A SON EXCELLENCE MONSIEUR ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE ALGERIEN POUR LEUR APPUI CONSTANT ET POUR L'ACCUEIL FRATERNEL ET CHALEUREUX RESERVE A TOUTES LES DELEGATIONS.

LE CONSEIL

Deuxième session ordinaire

Réunion des Ministres

Alger (Résidence El-Mithak), 12 septembre 1999

Ordre du Jour

Dimanche 12 septembre 1999

11h30 – Allocution d'ouverture de Monsieur Amar TOU, Président du Conseil des Gouverneurs, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'Algérie.



11h50 – *Pause café*

12h00 – Adoption de l'ordre du jour.

12h15 – Nomination et installation du Conseil Scientifique et Technique.

12h30 – Présentation du rapport d'activité du 1^{er} biennium par le Directeur Général.



13h00 – *Déjeuner*

14h30 – *Examen et adoption des textes réglementaires :*

- Règlement portant organisation et fonctionnement du Secrétariat ; Résolution.
- Règlement intérieur du Secrétariat ; Résolution.
- Statut et Règlement du personnel et annexes ; Résolution.
- Procédure de sélection et recrutement ; Résolution.
- Règlement financier ; Résolution.
- Règlement relatif au commissariat aux comptes ; Résolution.
- Règlement relatif à l'Audit Externe ; Résolution.
- Programme de travail du biennium (2000-2002) et projet multinational "Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale" ; Résolution.
- Note d'étude (Barème de rémunération des personnels) ; Résolution.
- Projet de budget (1997-2002) et de programme-budget (2000-2002) et définition de la plate forme de contribution des Etats membres ; Résolution.
- Amendement de l'Article VII des Statuts (CST).

19h00 - Clôture des travaux.



20h00 – *Dîner.*

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**DEUXIEME SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
DE L'AGENCE AFRICAINE DE BIOTECHNOLOGIES**

*Alger, Résidence El Mithaq
12 septembre 1999*

Allocution d'ouverture

*de Monsieur Amar TOU,
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
de la République Algérienne Démocratique et Populaire,
Président du Conseil des gouverneurs
de l'Agence africaine de biotechnologies.*

Messieurs les Ministres,

Messieurs les Ambassadeurs,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Le 12 octobre 1997 se tenait, dans cette salle même, la première session du Conseil des gouverneurs de l'Agence africaine de biotechnologies. L'occasion nous avait été donnée alors de jeter les fondements institutionnels de ce jeune organisme panafricain en le dotant d'un exécutif, en l'occurrence d'un directeur général et d'un directeur général adjoint, en validant les premiers textes de son organisation interne et de son fonctionnement, en consacrant juridiquement son siège par un accord de siège signé avec le Gouvernement du pays hôte, l'Algérie, et en le dotant d'un programme d'activités pour le biennium 1998-1999.

Le 12 octobre 1997 marque ainsi la véritable mise sur rails de cette jeune institution qu'est l'Agence africaine de biotechnologies, aboutissement d'un processus longuement mûri au plan politique africain, et activement soutenu par l'Organisation des Nations Unies qui a désigné en la personne de M. *Hamma* ARBA DIALLO, un Secrétaire Exécutif du projet d'Agence. Ce processus était jalonné, rappelons le, par trois événements importants :

- la réunion à Alger du 03 au 05 février 1992 des Ministres africains chargés des sciences, de la technologie et de l'environnement ; cette réunion tenait lieu de conférence constitutive de l'Agence africaine de biotechnologies.
- la décision prise par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de retenir, au titre de son agenda 21, entre autres points de la résolution, la création d'une Agence africaine de biotechnologies dont l'objectif serait de promouvoir une stratégie de développement des biotechnologies nouvelles et traditionnelles en vue de résoudre efficacement les problèmes de développement, de la préservation de l'environnement et de la qualité de la vie en Afrique.

- L'adoption des statuts de l'Agence par les représentants de 16 Etats africains réunis à Alger les 15 et 16 septembre 1992.

Aujourd'hui, 23 mois après la première session du Conseil des gouverneurs, l'Agence a parcouru un chemin appréciable dans la laborieuse voie d'ascension propre à toute institution naissante :

- L'Etat algérien a mis à la disposition de l'Agence, au titre de l'accord de siège, un bâtiment sur cinq niveaux, fonctionnel et partiellement équipé en commodités administratives, ainsi que des dépendances, siège sis au centre de la ville d'Alger et comprenant quelque 35 bureaux et des locaux techniques. Des personnels administratifs et de soutien ont gracieusement été détachés auprès de l'Agence à titre provisoire.
- L'Etat algérien a accordé à l'Agence une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 15 millions de dinars. Cette subvention vient s'ajouter au don de 300.000 US Dollars octroyé à l'Algérie, au titre du projet d'Agence africaine de biotechnologies, par le Fonds Perez GUERRERO, dans le cadre du Groupe des 77 près l'Organisation des Nations Unies.
- L'Agence, qui dispose d'un site WEB sur Internet, s'attelle présentement à mettre progressivement en place les moyens de fonctionnement de ses services ; elle prend attache avec les institutions nationales africaines œuvrant dans le domaine des biotechnologies en vue de leur mise en réseau et s'efforce de tisser des liens avec d'autres organisations intergouvernementales régionales, africaines ou mondiales, en particulier les bailleurs de fonds potentiels en vue de drainer les ressources financières indispensables à son programme d'activités.
- L'Agence a déjà financé plusieurs séminaires nationaux au Burundi, au Cameroun, en Tunisie, au Sénégal et en Algérie.

Les étapes jusque-la franchies dans le processus de création de l'Agence mettent ainsi en lumière la volonté politique, tant des Etats africains que de la communauté internationale à travers ses institutions intergouvernementales, de mener à bien une entreprise dont nous avons tous conscience qu'elle porte en germe des moissons de progrès et de mieux-être pour les populations africaines.

Car, même si la bioéthique, cette science moralisatrice du génie biologique, a cédé le pas à la biotechnologie alors qu'elle devrait la précéder, même si le génie génétique renvoie à des moyens d'investigations lourds et coûteux sur lesquels ne peuvent investir la grande majorité des pays africains, et en dépit de la controverse que soulèvent les questions de brevetabilité du vivant et de la consommation des organismes génétiquement modifiés, les biotechnologies sont porteuses d'espoirs, de beaucoup d'espoirs, en particulier pour l'Afrique, continent confronté à la pauvreté, à la malnutrition, à la sous-alimentation et à de graves problèmes de santé publique.

La récente révolution verte dans de nombreux pays d'Asie et les résultats remarquables sur lesquels a débouché la recherche bio-agricole dans ces pays, les solutions apportées dans ces contrées à la loi des rendements décroissants des sols, la coopération qui a prévalu à la mise au point de variétés de riz plus productives et résistantes aux aléas, devraient être un exemple pour l'Afrique, l'Agence africaine de biotechnologies se devant en tout état de cause :

- d'identifier les objectifs biotechnologiques prioritaires d'intérêt commun ou partagé par les Etats africains.
- de mobiliser les compétences africaines autour de ces objectifs.
- de traduire la communauté d'objectifs par une communauté de démarche et ajouter à la communauté de démarche la communauté de moyens.
- d'unifier les concepts normatifs et promouvoir des approches communes aux problèmes de biosécurité et de bioéthique.
- de fédérer les programmes et les projets de biotechnologies.
- de mettre en réseau autant les compétences que les institutions africaines œuvrant dans le domaine des biotechnologies.

Tels sont les défis que l'Afrique aura à relever.

Tels sont les espoirs auxquels l'Afrique devra répondre.

Espoirs et défis qui devront inspirer notre réflexion et fonder notre analyse lors de l'examen de chacun des textes qui sera soumis à notre approbation.

Cette deuxième session du Conseil des gouverneurs de l'Agence africaine de biotechnologies se tient après le 35ème sommet des Chefs d'Etats de l'Organisation de l'Unité Africaine, sommet que l'Algérie a eu le grand honneur d'accueillir à Alger du 12 au 14 juillet 1999 et au cours duquel les Chefs d'Etats et de Gouvernements africains se sont engagés solennellement et résolument à promouvoir la coopération et la solidarité africaines dans le domaine des sciences et de la technologie, aux plans bilatéral et multilatéral, de concert avec la communauté internationale ; de tels engagements à l'échelle africaine ne peuvent que nous conforter dans notre démarche et nos actions en tant que membres du Conseil des gouverneurs de l'Agence africaine de biotechnologies.

Excellences, chers collègues,

Je vous remercie d'avoir été nombreux à rehausser de votre présence cette session du Conseil et vous souhaite pour la circonstance la bienvenue dans notre pays.

Puissent nos travaux être couronnés de succès.

Je vous remercie.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ص.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

**DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
ALGER, RESIDENCE EL MITHAK, 12 SEPTEMBRE 1999**

PRESIDENT : Monsieur Amar TOU, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Algérie).

VICE PRESIDENT : Professeur Muhammed Abed PEERALY, Ministry of Environment, Human Ressource, Development and Employment (Ile Maurice).

BURKINA FASO

BURUNDI

Pr. Jean NDEBERI

Ministère de l'Education Nationale, Bujumbura.

Tel/Fax : (257) 22 35 78 & 22 27 97

CAMEROUN

Pr. Henri Hogbe NLENG

Ministre de la Recherche Scientifique et Technique, Yaoundé.

Tel : (237) 22 13 34 Fax : (237) 22 13 36

COTE D'IVOIRE

Pr. Francis WODIE

Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Abidjan.

Tel/Fax : 21 78 70 & 21 57 73

EGYPTE

Pr. Sherif EISSA

President of the National Research Center, Cairo.

Tel : (202) 337 10 10 Fax : (202) 360 18 77

ETHIOPIE

GABON

Pr. André Dieudonne BERRE

Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation Technologique, Libreville.

Tel : (241) 76 07 84 Fax : (241) 76 39 09

GHANA

Pr. Cletus A. AVOKA, MP

Minister of Environment, Science and Technology, Accra.

Tel : (233) 21 662 626 Direct

(233) 21 660 049 & 662 264 Main

Fax : (233) 21 666 828

Secrétariat de la session :

Assuré par le Secrétariat de l'Agence (Pr. A. CHIKHI,
DGA/CAPSS ; M. N. BELKACEMI, RAGRM ai).

KENYA *

M. KIPKALYA KONES

Minister of Scientific Research and Technology, Nairobi

Tel : (254) 2 21 94 20 Fax : (254) 2 22 31 87

MAROC

M. Abdelkader ANSARI

Ambassade du Royaume du Maroc en Algérie.

NIGERIA

Pr. Chief E.E. BANIGO

Federal Minister of Science and Technology, Abuja.

Tel : (234) 9 523 33 97 Fax : (234) 9 523 43 90

SENEGAL

Pr. Balla Moussa DAFPE

Ministre de la Recherche Scientifique et de la Technologie,
Dakar.

Tel : (221) 8 22 22 05 Fax : (221) 8 23 30 65

TUNISIE

M. Mohamed El Fadhel KHALIL

Ambassadeur de la République Tunisienne en Algérie.

Tel : (213) 2 69 13 88 Fax : (213) 2 69 23 16

ZIMBABWE *

Mme SITHOLE NIANG

Ministry of High Education and Technology, Harare

Agence Africaine de Biotechnologie

Pr. Samuel NZIETCHUENG

Directeur Général, Membre es qualité.

Membres des Organisations Internationales invitées :

UNECA

Pr. SOODURSUN JUGESSUR

Directeur du Centre de Développement Sous Régional pour
l'Afrique du Nord.

Tel : (212) 9 34 03 57 Fax : (212) 9 32 2 46

PNUE-NAIROBI

Dr Cheikh Omar SOW

Officer in Charge Régional UNEP Office for Africa

Tel : (254) 2 62 42 85 Fax : (254) 2 62 39 28

* N'ont pas pu assister : empêchement de dernière heure.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبوتسوا، من ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

PREMIERE REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (10-11/09/99)
LISTES DES EXPERTS (DESIGNES PAR LES ETATS MEMBRES ET INVITES)

PAYS

NOM, PRENOM, FONCTIONS, COORDONNEES

ALGERIE

- Dr LOUANCHI MERIEM,

Docteur d'Etat en Phytopathologie, Enseignante à l'INA (Institut National Agronomique),
El Harrach, Alger Tel : (213) 2 52 47 81 à 84 Fax : (213) 2 52 59 04

- Dr SAKA KAMEL,

Directeur Général de l'INRAA . Tel/Fax : (213) 2 52 12 83

- Pr. TAZIR MOHAMED,

Directeur de l'IPA (Institut Pasteur d'Algérie), Rue du Docteur Laveran El Hamma, Alger
Tel : (213) 2 67 23 44 & 02 67 25 11 Fax : (213) 2 67 25 03

- Mme BENAZZA LATIFA,

- M. MAHI BOUMEDIENE,

Sous Direction des Affaires Sociales et Humanitaires au Ministère des Affaires
Etrangères ; Tel : (213) 2 50 42 07

- M.TATAH BOUALEM, Conseiller Technique MESRS ; Tel : (213) 2 91 19 57

- M.SABA MD CHERIF, Directeur des Finances et Moyens MESRS 91 20 33

- M.LOUNI ABDELHAMID, S/Directeur des Echanges et de la Coopération MESRS
Tel : (213) 2 91 21 41

BURKINA FASO

- Dr SANOU JACOB,

Phytogénéticien à l'INERA/CRREA de Farako-bâ, 01 BP 910, Bobo-Dioulasso 01
E-mail : alsanou@fasonet.bf Fax : (226) 97 09 60

- Dr ZANGRE G.ROGER,

Phytogénéticien, DG de l'ANVAR/CNRST, 03 BP 7047, Ouagadougou

Fax : (226) 31 50 03

E-mail : rqzangre@fasonet.bf

BURUNDI

- Pr. NDEBERI JEAN,

Université du BURUNDI, Président du Réseau Africain de Biotechnologie végétale,
Tel/Fax : (257) 22 35 78 & 22 27 97

- Dr BARUTWANAYO AARON,

DG de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Tel : (257) 22 12 78.

Fax : (257) 22 37 55

CAMEROUN

- Dr MBAH AKURO DAVID,

Membre du Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et Technique (MINREST),
Tel : (237) 22 48 13 ; Fax : (237) 23 54 67 ; E-mail : quambah@cdn.unqp.org

- Dr NEMBA ROBERT MARTIN,

Secrétaire Permanent du Centre National de Développement des Technologies,
BP 25292, YAOUNDE Tel/Fax : (237) 23 60 43

COTE D'IVOIRE

- Dr AGBO NZI GEORGES

Docteur ès Science en biotechnologie des aliments, Maître de Conférence en
Biotechnologie, Directeur de l'IREN (Institut de Recherche en Energies Nouvelles)

Tel :

Fax :

- Pr. ACHI SEKA,

Professeur de Physique, Directeur de la Recherche au MESRS

Tel : (225) 21 78 70 & 21 57 73

Fax : (225) 21 49 87

Le Conseil des Gouverneurs

The Governors' Council

مجلس المحافظين

PREMIERE REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (10-11/09/99)
LISTES DES EXPERTS (DESIGNES PAR LES ETATS MEMBRES ET INVITES)

PAYS

NOM, PRENOM, FONCTIONS, COORDONNEES

ALGERIE

- Dr LOUANCHI MERIEM,

Docteur d'Etat en Phytopathologie, Enseignante à l'INA (Institut National Agronomique),
El Harrach, Alger Tel : (213) 2 52 47 81 à 84 Fax : (213) 2 52 59 04

- Dr SAKA KAMEL,

Directeur Général de l'INRAA . Tel/Fax : (213) 2 52 12 83

- Pr. TAZIR MOHAMED,

Directeur de l'IPA (Institut Pasteur d'Algérie), Rue du Docteur Laveran El Hamma, Alger
Tel : (213) 2 67 23 44 & 02 67 25 11 Fax : (213) 2 67 25 03

- Mme BENZAZZA LATIFA,

- M. MAHI BOUMEDIENE,

Sous Direction des Affaires Sociales et Humanitaires au Ministère des Affaires
Etrangères ; Tel : (213) 2 50 42 07

- M.TATAH BOUALEM, Conseiller Technique MESRS ; Tel : (213) 2 91 19 57

- M.SABA MD CHERIF, Directeur des Finances et Moyens MESRS 91 20 33

- M.LOUNI ABDELHAMID, S/Directeur des Echanges et de la Coopération MESRS

Tel : (213) 2 91 21 41

BURKINA FASO

- Dr SANOU JACOB,

Phytogénéticien à l'INERA/CRREA de Farako-bâ, 01 BP 910, Bobo-Dioulasso 01
E-mail : alsanou@fasonet.bf Fax : (226) 97 09 60

- Dr ZANGRE G.ROGER,

Phytogénéticien, DG de l'ANVAR/CNRST, 03 BP 7047, Ouagadougou

Fax : (226) 31 50 03

E-mail : rqzangre@fasonet.bf

BURUNDI

- Pr. NDEBERI JEAN,

Université du BURUNDI, Président du Réseau Africain de Biotechnologie végétale,
Tel/Fax : (257) 22 35 78 & 22 27 97

- Dr BARUTWANAYO AARON,

DG de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Tel : (257) 22 12 78.

Fax : (257) 22 37 55

CAMEROUN

- Dr MBAH AKURO DAVID,

Membre du Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et Technique (MINREST),
Tel : (237) 22 48 13 ; Fax : (237) 23 54 67 ; E-mail : guambah@cdn.unqp.org

- Dr NEMBA ROBERT MARTIN,

Secrétaire Permanent du Centre National de Développement des Technologies,

BP 25292, YAOUNDE Tel/Fax : (237) 23 60 43

COTE D'IVOIRE

- Dr AGBO NZI GEORGES

Docteur ès Science en biotechnologie des aliments, Maître de Conférence en
Biotechnologie, Directeur de l'IREN (Institut de Recherche en Energies Nouvelles)

Tel :

Fax :

- Pr. ACHI SEKA,

Professeur de Physique, Directeur de la Recherche au MESRS

Tel : (225) 21 78 70 & 21 57 73

Fax : (225) 21 49 87

- EGYPTE** - Dr MOHIEDDINE ABDESSAMII FARAJ,
- Dr MOHAMED SEFOUAT ABDESSALAM,
Ministère d'Etat chargé de la Recherche Scientifique,
Tel : (202) 35 45 20 716 Fax : (202) 355 33 41
- Pr. BATANOUNY KAMEL,
The National Committee for Conservation of Nature and Natural Resources,
Faculty of Sciences, CAIRO University, Giza, Egypt
Tel : office : (202) 5 71 58 85 & 67 66 48
Res : (202) 3 37 35 19 & 61 58 83
E-mail : batanouny@frcu.eun.eg Fax : (202) 5 71 58 85
- ETHIOPIE**
- GABON** - Pr. OBAME EUGENE LUCIEN,
Docteur ès Biotechnologie/Physiologie, Coordonnateur Scientifique du CENAREST,
LIBREVILLE Fax : (241) 79 25 78
- Dr SAMBO ADELE,
Directrice de la Recherche et de la Coopération Scientifique et Technique au MINESRIT,
BP 2217 LIBREVILLE
Tel : (241) 76 07 84 ; Fax : (241) 76 39 09 ; E-mail : adele.sambo@hotmail.com
- GHANA** - Dr KLU Y.P. GEORGE,
Directeur du BNARI Biotechnology and Nuclear Agriculture Research Institute,
E-mail : bnargaec@gh.com
- ILE MAURICE** - Pr. PEERALY MUHAMMED ABED,
Pro Vice Chancellor, University of MAURITIUS,
Tel : (230) 4 64 99 58 Fax : (230) 4 54 96 42 E-mail : apeeraly@gumac.mu
- KENYA** - Dr WAFULA JOHN STEPHEN SS,
Director of KARI-Kenyan Agricultural Research Institute, PO BOX 57811, NAIROBI
Tel : (254) 2 583 343 ; Fax : (254) 2 583 344 E-mail : jswafula@arcc.or.ke
- MAROC** - Pr. AMAR MOHAMED,
Professeur de Microbiologie, Responsable du Laboratoire de Biologie Moléculaire au
Centre Marocain de Coordination et de Planification de la Recherche Scientifique et
Technique
Tel : (212) 7 772 803 ; Fax : (212) 7 771 288 ; E-mail : amar@cmr.ac.ma
- M. YAHIAOUI ABDELAZIZ,
représentant du Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement / Ministère de
l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
36, Chari El Abtal, AGDAL, RABAT
Tel : (212-7) 77 26 34 et 35 ; Fax : (212-7) 77 27 56
- NIGERIA** - Pr. C.P.E OMALIKO,
Director, Federal Ministry of Science and Technology, Agricultural and Natural Sciences
Dept. New Federal Secretariat PMB 331, ABUJA
Tel : 09-5 23 57 65 & 5 23 35 76 4 Ext : 5343
Fax : 09-5 23 57 65 & 5 23 52 04 & 5 23 39 03 E-mail : cpeomaliko@hyperia.com
- SENEGAL** - Dr GUEYE MAMADOU,
Directeur de l'ISRA-IRD (Institut de Science et Recherche Agricoles), Point Focal
MIRCEN/UNESCO. BP 1386, DAKAR
Tel : (221) 8 493 321 ; Fax : (221) 8 321 675 ; E-mail : mamadou.queye@ird.sn
- Mme Dr AWA EVELINE CISSE MBAYE,
Délégation aux Affaires Scientifiques du MINREST
Tel : (221) 8 21 00 14 Fax : (221) 8 23 30 65
- Pr. DIOP PAPA EL HASSANE,
Professeur à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires, Dépt des
Sciences Biologiques et Productions animales, Service de Chirurgie reproduction,
Tel : (221) 8 25 66 92 ; Fax : (221) 8 25 42 83 Pr. DIOP : Tel/Fax : (221) 8 24 20 50
E-mail : pehdiop@yahoo.com

TUNISIE

- Pr ELLOUZ RADHOUANE,
Directeur du CBS (Centre de Biotechnologie de Sfax), BP : W.3038 SFAX - TUNISIE
Tel : (216) 4 27 53 73 ; Fax : (216) 4 27 59 70 E-mail : radhouane.ellouz@cbs.mrt.tn
- Pr GHRIR RACHID,
Directeur de la Coordination de la Recherche Scientifique et Technologique auprès du
Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et Technologique
Tel : (216) 1 796 043 & 796 165 ; Fax : (216) 1 796 165 ;
E-mail : rachid.ghrir@serst.mrt.tn

ZIMBABWE

- Dr GOPO JOSEPH MUCHAWAIBA,
Biologie moléculaire-Immunologie, Director of BRI (Biotechnology Research Institute),
SIDRC-Scientific and Industrial Research and Development Center
Rés.Adress : 9, Suffolk Road Strathaven PO Avondale, HARARE
Tel : home : (263) 4 30 36 41
Bus.Adress : BRI-SIDRC, PO BOX 6640, Alpes Road, Hatcliffe, HARARE
Tel : (263) 7 860 320-1 & (263) 4 860 330-3
Fax : BRI -SIDRC : (263) 4 860 350-1
E-mail : gopo@brimaize.icon.co.zw

UNECA

- Pr. SOODURSUN JUGESSUR
Director of UN Economic Commission for Africa, Sub-Regional Development Center –
North Africa ; P.O. Box 316, Tanger, Maroc
Tel : 212-9 322 346 Fax : 212-9 340 357
E-mail : jsoodussun@hotmail.com

UNESCO

- Pr. Albert SASSON
Conseiller spécial du Directeur Général de l'UNESCO.
7, Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France.
Tel : (33) 1 45 68 12 42 Fax : (33) 1 545 68 55 19
E-mail : a.sasson@unesco.org

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ص.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.ocerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Secrétariat

الأمانة

PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

PROGRAMME DE TRAVAIL DU DEUXIEME BIENNUM
OCTOBRE 1999 – DECEMBRE 2001

AGENCE AFRICAINE DE BIOTECHNOLOGIE

Organisation

1- Organes de décision

- Le Conseil des Gouverneurs (CDG). Il est composé des représentants des Etats Membres, Le Conseil Scientifique et Technique (CST). Il est composé des experts désignés par les Etats membres et des Experts associés.

2- Organe d'exécution : Le Secrétariat

Programme : S'appuyant sur la biologie moléculaire, le génie génétique, le transfert d'embryon, la fermentation, le programme de l'Agence est axé sur les domaines suivants :

- Biotechnologies végétales (micropropagation des espèces cultivées, horticoles, forestières et ornementales ; amélioration génétique) ;
- Biotechnologies de la production animale (insémination artificielle ; transfert d'embryons) ;
- Biotechnologies de la santé animale et de la santé humaine (production de kits de diagnostics ; production de vaccins ; biotechnologies des maladies géniques) ;
- Biotechnologies de la conservation et de l'environnement (traitement des déchets urbains et industriels ; valorisation des sous produits agricoles ; biofertilisation ; énergies nouvelles et renouvelables) ;
- Biotechnologies industrielles (production de protéines d'organismes unicellulaires ; production de métabolites secondaires ; technologie alimentaire) ;
- Biodiversité (gestion des ressources génétiques ; banque de gènes) ;
- Bioéthique et biosécurité (problèmes de législation ; problèmes de brevets et propriété intellectuelle).

Missions

- Renforcer les capacités nationales des pays membres en matière de biotechnologie notamment par la formation, la recherche et la mise en place d'infrastructures et d'équipements ;
- Coordonner et promouvoir des programmes de recherche coopératifs dans les domaines d'applications biotechnologiques prioritaires pour le développement des Etats membres ;
- Favoriser la dissémination de l'information scientifique et technique au niveau régional et sous-régional ainsi que les échanges d'expériences ;
- Encourager la production, la distribution et la commercialisation des produits biotechnologiques en adéquation avec les objectifs de développement durable et la nécessité de préserver l'environnement ;
- Développer et harmoniser les lois ayant trait à la bioéthique, à la propriété intellectuelle, aux brevets et aux inventions, développer l'esprit d'entreprise.

Financements : Cotisations, contributions volontaires (cf. Article IX des Statuts) versées par les Etats membres, dons, legs, etc.

Recettes 1997-1999 :

- Don du Fonds Perez GUERRERO : Etudes préliminaires (Séminaires) sur les biotechnologies dans les Etats membres ; acquisition de matériel informatique ; mise en place des structures de mobilisation des ressources propres à l'Agence : 300 000 USD.
- Subvention de l'Algérie en monnaie locale (15 000 000 DA) : travaux d'aménagement, équipement et fonctionnement du Secrétariat (cf. Accord de siège 14/10/97).
- Don BAD-ADF/TAF/99/02 (financement du séminaire-atelier continental de biotechnologie en 1999 et projet R²DSI - Networking Building : 200 380 \$US).

Recettes 2000-2001 : Escomptées (cf. Res.AAB/CDG2/PB-PCEM/09-99-007 relative au programme-budget et à la plate forme de contribution des Etats membres, dons legs, etc.

Autres apports : Promesse de don de la BAD destiné au financement du projet multinational. Projet PNUE/FEM (Centre Africain pour le développement des capacités en biosécurité) (deuxième phase) **avec l'appui du gouvernement de l'Algérie.**

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ص.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

Board of Governors

مجلس المدائنين

Alger, le 12 septembre 1999

RESOLUTION : N° RES/AAB/CDG2/RA-B1/09-99-001
RELATIVE AU RAPPORT D'ACTIVITE (1997-1999)
ET AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU BIENNUM (2000-2001)

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire à Alger, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennum (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que celui relatif à l'élection de M. NZIETCHUENG Samuel au poste de DIRECTEUR GENERAL ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le Biennum (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Après avoir examiné le Rapport d'Activité menée conformément au programme de travail du biennum (1997-1999) fixé au Secrétariat, à l'issue de la première session ordinaire tenue à Alger du 10 au 12 octobre 1997 ;

Enregistre avec satisfaction les résultats obtenus au titre de l'exécution dudit Programme, et félicite le Secrétariat pour l'effort de continuité manifesté à travers le document soumis au titre du Programme de travail du biennum (2000 - 2001) ;

- 1- Adopte le Rapport d'Activité du biennum (1997 - 1999) soumis par le Secrétariat,
- 2- Approuve le Programme d'Activités du Biennum 2000-2001, et
- 3- Invite le Secrétariat à entreprendre toutes les actions devant permettre l'atteinte des objectifs fixés.

Le Conseil des Gouverneurs

Board of Governors

مجلس المحافظين

Alger, le 12 septembre 1999

**RESOLUTION N°: AAB/CDG2/CST/09-99-002
RELATIVE A LA NOMINATION ET A L'INSTALLATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que celui relatif à l'élection de M. NZIETCHUENG Samuel au poste de DIRECTEUR GENERAL ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le 1^{er} Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Après avoir examiné le Rapport d'Activité menée conformément au programme de travail du biennium (1997-1999) soumis par le Secrétariat, notamment le paragraphe relatif à la mise en place du Conseil Scientifique et Technique ;

Approuve la liste des Experts, ci-après, désignés par leurs Etats respectifs : Algérie (Meriem LOUANCHI), Burkina-Faso (Jacob SANOU), Burundi (Jean NDEBERI), Cameroun (MBAH AKURO), Côte d'Ivoire (AGBO NZI), Gabon (Lucien OBAME), Ghana (Georges KLU), Maroc (Mohamed AMAR), Nigeria (C.P.E. OMALIKO), Sénégal (Mamadou GUEYE), Tunisie (Radhouane ELLOUZ), Zimbabwe (J.M. GOPO) et les installe dans leurs fonctions de membres du Conseil Scientifique et Technique conformément à l'article VII des Statuts.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ب.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@istocerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

Board of Governors

مجلس المحافظين

Alger, le 12 septembre 1999

**RESOLUTION N° AAB/CDG2/01S-AGRH/09-99-003
RELATIVE A L'ORGANISATION INTERNE DU SECRETARIAT, A L'ACQUISITION ET A
LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que celui relatif à l'élection de M. NZIETCHUENG Samuel au poste de DIRECTEUR GENERAL ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le 1^{er} Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Vu le Rapport d'activité du Biennium (1997-1999) adopté au cours de la présente session ;

Après avoir examiné les projets de textes portant organisation interne du Secrétariat ; Statut et Règlement du personnel ; Procédure de sélection et recrutement ;

Enregistre avec satisfaction les résultats obtenus au cours du biennium (1997-1999) :

- 1- Adopte les textes portant organisation interne du Secrétariat sous références : DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 (a et b).
- 2- Adopte les textes portant Statut et règlement du personnel et annexes sous références : DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 (c et d).
- 3- Adopte le texte portant procédure de sélection et recrutement sous référence : DOC.AAB/CDG2/OIS-AGRH/09-99-003 e.

Et invite le Secrétariat à soumettre à la prochaine session, les projets de textes ayant trait aux régimes d'assurances et de sécurité sociale, des primes et indemnités et autres conditions d'emploi d'Experts permanents recrutés au plan international.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسواو من ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

Board of Governors

مجلس المحافظين

Alger, le 12 septembre 1999

**RESOLUTION : N° RES/AAB/CDG2/AURF/09-99-004
RELATIVE A L'ACQUISITION ET A L'UTILISATION
DES RESSOURCES FINANCIERES**

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que celui relatif à l'élection de M. NZIETCHUENG Samuel au poste de DIRECTEUR GENERAL ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le 1^{er} Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Faisant référence au Rapport d'Activité (1997-1999) et au Programme de Travail du Biennium (2000-2001) adoptés au cours de la présente session ;

Après avoir examiné les projets de textes relatifs aux Règlements Financier, du Commissariat aux Comptes et du Recours à l'Audit Externe, soumis par le Secrétariat :

Adopte les textes portant Règlement Financier ; Régissant le Commissariat aux comptes et celui relatif au Recours à l'Audit Externe , enregistrés respectivement sous Références :

Doc.AAB/CDG2/AURF-RF/09-99-004a

Doc.AAB/CDG2/AURF-CC/09-99-004b

Doc.AAB/CDG2/AURF-RAE/09-99-004c

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

Board of Governors

مجلس المحافظين

Alger, le 12 septembre 1999

**RESOLUTION : N° RES/AAB/CDG2/B2 - PM/09-99-006
RELATIVE AU PROGRAMME DU BIENNUM (2000-2001) ET AU DEMARRAGE DU PROJET
MULTINATIONAL : "ETUDES COMPLEMENTAIRES POUR L'ELABORATION D'UN
PROGRAMME AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT D'UNE BIOTECHNOLOGIE
COMMERCIALE"**

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que la promesse de don de la Banque Africaine de Développement (BAD) destiné au financement du Projet multinational ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le 1^{er} Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Après avoir examiné les documents relatifs aux Projet multinational révisé conformément aux recommandations de la BAD et au programme de travail du biennium (2000-2001) soumis par le Secrétariat, enregistre avec satisfaction les résultats de la première réunion du Comité Technique de Supervision du projet "Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale", tenue en marge et à la suite du Séminaire-Atelier Continental de Biotechnologie du 07 au 11 septembre 1999 à Alger ;

Salue les prédispositions favorables manifestées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement à l'endroit du Projet ;

Invite le Secrétariat à entreprendre toutes les actions nécessaires au démarrage des Etudes dans les meilleurs délais.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، ص.ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Conseil des Gouverneurs

Board of Governors

مجلس المدائين

Alger, le 12 septembre 1999

**RESOLUTION : N° RES/AAB/CDG2/PB-PCEM/09-99-007
RELATIVE AU PROGRAMME – BUDGET 2000-2001
ET A LA PLATE FORME DES CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES**

Le Conseil des Gouverneurs, réuni en sa 2^{ème} session ordinaire, le 12 Septembre 1999 ;

Vu les Statuts de l'Agence ;

Vu son Règlement Intérieur adopté le 12 octobre 1997 ;

Rappelant la Déclaration ayant sanctionné la fin des travaux de sa 1^{ère} session ordinaire, le 12 Octobre 1997, notamment les paragraphes relatifs au Programme du Biennium (1997-1999), aux ressources financières dégagées par le Fonds Perez GUERRERO pour le démarrage des activités, ainsi que celui relatif à l'élection de M. NZIETCHUENG Samuel au poste de DIRECTEUR GENERAL ;

Vu l'Accord de Siège conclu avec le Gouvernement de l'Algérie, le 14 Octobre 1997 ;

Vu la Lettre sous référence N° 477 du 16 Novembre 1997 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président du Conseil, au Ministre de la Recherche Scientifique et Technique de la République du Cameroun et faisant état de la disponibilité de l'Algérie à accorder l'aide et le soutien pour la mise en œuvre du programme d'action adopté le 12 Octobre 1997, ainsi qu'à l'engagement des démarches relatives à l'installation du Directeur Général à Alger ;

Vu la Lettre sous référence N°374 du 06 Octobre 1998 adressée par les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à la Banque Extérieure de l'Algérie et relative au virement de la somme de Quinze Millions de Dinars au profit de l'Agence à titre de subvention de fonctionnement pour le 1^{er} Biennium (1997-1999) ;

Vu le Compte Rendu des travaux du Conseil Scientifique et Technique, réuni en sa première session ordinaire à Alger, du 10 au 11 septembre 1999 ;

Faisant référence au Programme de Travail du Biennium (2000-2001), approuvé au cours de la présente session ;

Après avoir examiné le Projet de Budget (1997-1999) et le Programme-Budget (2000-2001), soumis par le Secrétariat ;

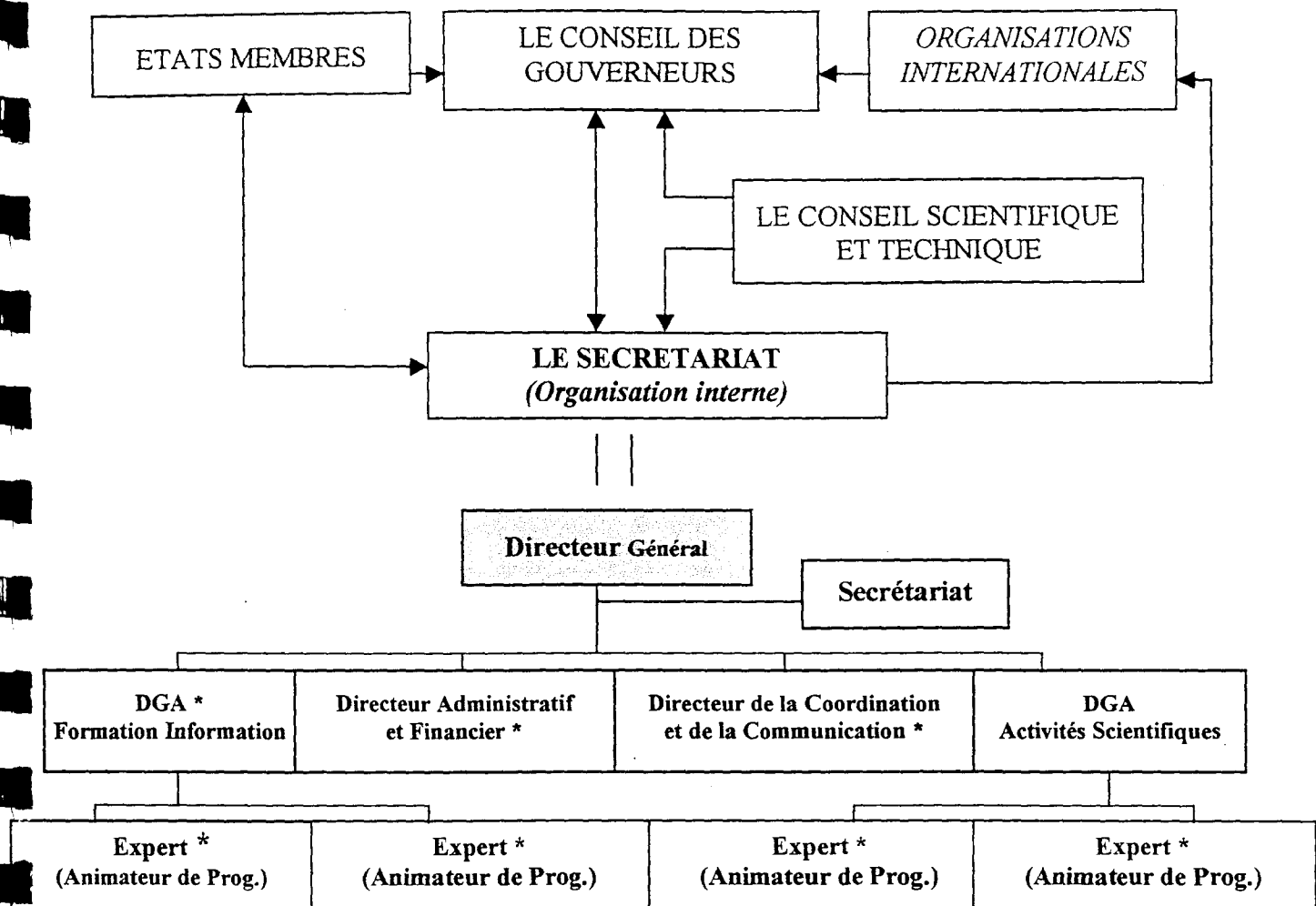
Remercie le Fonds Perez GUERRERO, le Gouvernement de l'Algérie et le Groupe de la Banque Africaine de Développement pour les ressources financières dégagées, nécessaires au démarrage des activités du Secrétariat ;

Approuve le Budget du Biennium 2000-2001 (REAJUSTE) ainsi que le tableau des Contributions des Etats membres au financement dudit budget, établi au cours de la présente session ;

Invite le Secrétariat à entreprendre toutes les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

AGENCE AFRICAINE DE BIOTECHNOLOGIE

Schéma d'Organisation



Personnel de Direction : MM. - Samuel NZIETCHUENG, Directeur Général
 - Ali CHIKHI, Directeur Général Adjoint chargé de la
 coordination des actions du programme et du suivi
 scientifique.

Personnel d'encadrement et d'appui :

- M. BELKACEMI Noureddine, Administrateur Principal (MESRS/Algérie)
 Responsable de l'Administration Générale et des Relations Multilatérales (RAGRM ai)
- Mme MOUELY-KOUMBA Huguette Josiane, Assistante Administrative et Comptable,
- M. BENKHEROUF Rachid, Agent Polyvalent,
- Mme KHELLOUF Zohra, Secrétaire Polyvalente (MESRS/Algérie)
- M. ABDELLI Kamel, Technicien en Bureautique vacataire.
- IKHLEF Karim, Appariteur (MESRS/Algérie)
- BELKALEM Rabah, Gardien (MESRS/Algérie)
- BELKHAMSA Abdelkrim, Gardien (MESRS/Algérie).

* Postes permanents à pourvoir conformément à l'organisation interne du Secrétariat approuvée par le CDG en 1997.

Introduction

Le DOC.AAB/CDG2/PB-PCEM/09-99-007 : Programme-budget 2000-2001 et plate forme de contribution des Etats membres, affiche dans sa partie programme, l'objectif global à atteindre en décembre 2001 ou juin 2002 [début de la phase de mise en œuvre des projets et actions fédérateurs identifiés - au plan national, sous-régional et continental – issus des : "Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale" réalisées pendant la phase intermédiaire de montée en charge (voir Note d'étude 241 : Contributions financières des Etats membres. Politique et stratégie financières de l'AAB)].

Le plan de travail, ci-après, pour le deuxième biennium (oct.1999–déc.2001), s'inscrit dans la continuité de celui élaboré en décembre 1997 (DOC.AAB- Interne, Secrétariat 10 déc. 1997). Il constitue le deuxième "plan de vol", après la première "escale" qui a duré le temps des manifestations (séminaire-atelier continental, Conseil Scientifique et Technique et deuxième session du Conseil des Gouverneurs) qui ont eu lieu à Alger du 6 au 13 septembre 1999 et présente par objectifs spécifiques les activités à mener au cours de la période de référence.

Il y a lieu d'être optimiste quant à la concrétisation, durant le deuxième biennium, de toutes les actions initiées au cours du précédent et qui visent la dotation de cette jeune Institution de tous les instruments juridiques indispensables (dépôt des instruments de ratification des Statuts ; mise en application des résolutions et recommandations issues de la deuxième session ordinaire du Conseil des Gouverneurs ; poursuite des actions d'information et de sensibilisation sur les objectifs de l'AAB : **parachèvement du montage institutionnel**). Le deuxième volet concerne les **activités scientifiques** (recherche, recherche-développement, formation et information).

Programme de travail pour le biennium octobre 1999 – décembre 2001

Il comporte deux volets :

- Activités de développement institutionnel (suite)
- Programmation scientifique (activités de recherche-développement, formation et information)(suite).

I- ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Elles concernent toutes les activités organisées autour des objectifs spécifiques dont la concrétisation devrait permettre à terme à l'AAB de se doter des instruments juridiques et des moyens (humains et matériels) nécessaires pour son fonctionnement.

Objectif I : Préparer et diffuser les comptes rendus des travaux des manifestations organisées du 6 au 13/09/99 : Séminaire-atelier continental de biotechnologie ; Conseil Scientifique et Technique ; 2^{ème} session ordinaire du Conseil des Gouverneurs.

Objectif II : Doter l'AAB de tous les instruments juridiques nécessaires pour son fonctionnement.

Activité n°1 : Poursuivre les actions initiées en 1999 en relançant les Etats membres signataires des statuts auxquels des lettres de demande de dépôt d'instruments de ratification ont été adressées.

Activité n°2 : Obtenir des pays membres de la Conférence Constitutive et signataires de l'Acte Constitutif, la signature des Statuts et le dépôt de l'instrument de ratification.

Activité n°3 : Obtenir des pays membres de la Conférence Constitutive, mais non signataires de l'Acte Constitutif, la signature des Statuts et le dépôt d'instruments de ratification.

Activité n°4 : Susciter de nouvelles adhésions (37 membres potentiels).

Activité n°5 : Préparer les dossiers des nouvelles demandes d'adhésion en vue de leur soumission aux prochaines sessions du Conseil des Gouverneurs.

Objectif III : Poursuivre la mise en place du Conseil Scientifique et Technique et développer les relations de collaboration avec les Etats membres dans le cadre des projets conjoints.

Au 13 septembre 1999, douze pays (Algérie, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Tunisie, Sénégal, Maroc, Nigeria, Zimbabwe) ont désigné leur Expert au sein du Conseil Scientifique et Technique, et l'Institution nationale focale chargée de la coordination des projets conjoints avec l'AAB.

Activité n°1 : Relancer les Etats membres n'ayant pas réagi à nos précédentes correspondances en vue de la désignation de leur Expert-CST et de l'Institution nationale focale.

Activité n°2 : Initiation de toutes les actions qui permettraient à tous ces pays membres d'être impliqués, dès le début, dans la mise en œuvre du projet multinational (oct. 99 – déc. 2001).

Activité n°3 : Préparation du dossier de nomination des Experts-CST désignés durant le biennium et soumission aux prochains CDG.

Objectif IV : Poursuivre la mise en place du Secrétariat.

Il s'agira au cours de ce deuxième biennium de doter le Secrétariat des moyens humains et matériels qui lui permettraient de réaliser le programme fixé par le CDG.

4.1- Mettre en application les résolutions et recommandations en matière de constitution du Fonds de roulement.

Activité n°1 : Solliciter des Etats membres le versement des cotisations et/ou contributions conformément à la résolution Res.AAB/CDG2/PB-PCEM/09-99-007.

Activité n°2 : Constituer le fonds de roulement à hauteur de répondre aux **besoins de recrutement de personnel local sur une longue période.**

4.2- Acquérir les moyens humains et matériels

Activité n°1 : Publicité des avis de vacances de postes à pourvoir (**cf. projet multinational**).

Activité n°2 : Préparation des dossiers de recrutement aux différents postes.

Activité n°3 : Préparation de l'accueil et de l'installation des professionnels recrutés à Alger.

Activité n°4 : Collecte des factures proforma et sélection.

Activité n°5 : Formalités liées à l'obtention des franchises diplomatiques.

Activité n°6 : Réception et installation des matériels (équipement informatique, matériel roulant, etc.)

4.3- Parfaire l'image de marque de l'AAB.

Activité n°1 : Améliorer les supports de gestion : papier en-tête, formulaires destinés à la gestion administrative .

Activité n°2 : Publicité de l'avis de proposition de LOGO (signe distinctif de l'AAB - suite).

II- PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE (ACTIVITES DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT, DE FORMATION ET D'INFORMATION).

Durant le premier biennium, l'Agence a bénéficié de deux dons. Le premier, du Fonds Perez Guerrero, dont une partie (160 000 \$US) est destinée au financement des études préliminaires (séminaires nationaux) des biotechnologies dans les 16 pays signataires de l'Acte constitutif. Le deuxième, du Fonds Africain de Développement / Fonds d'Assistance Technique de la Banque Africaine de Développement (BAD-FAD/TAF/99/02) (Networking building) de 200380 \$UD, destiné au financement partiel du Séminaire-Atelier Continental, CST et CSTE et du CDGII [projet de Séminaire Atelier Continental de Biotechnologie, Alger 1999 ; projet R²DSI (Réseau de Recueil et de Diffusion Sélective de l'Information) ; Développement des capacités du Secrétariat].

Objectif I : Poursuivre l'organisation des séminaires nationaux en collaboration avec les Responsables des institutions nationales focales. Etat des Biotechnologies (Fonds Perez Guerrero).

Ces actions seront envisagées en synergie avec les ateliers de prospective prévus dans le cadre du projet multinational : "Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale".

Activité n°1 : Adresser le rapport intérimaire au Président du Fonds Perez Guerrero s/c Gouvernement de l'Algérie.

Activité n°2 : Poursuite des actions conjointes devant aboutir à la tenue de séminaires nationaux (sans que cela fasse double emploi avec le projet multinational).

Activité n°3 : Synthèse des rapports et présentation d'un compte rendu final au Président du Fonds Perez Guerrero., s/c Gouvernement de l'Algérie.

Objectif II : Mobiliser le don promis par la Banque Africaine de Développement (BAD) et destiné au financement du projet multinational : "Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale".

Conformément aux recommandations du Conseil des Gouverneurs (cf. programme de travail du premier biennium 1997- 1999), le document de projet a été révisé et soumis à la BAD en juillet 1998 par le Président du Conseil des Gouverneurs de l'Agence.

Une lettre de relance a été adressée au Président de la BAD, le 14 juillet 1999. La réponse a été obtenue le 06/09/99.

Activité n°1 : Ecrire à la BAD pour lui rendre compte des résultats du Séminaire-Atelier Continental, de l'installation du CST et des résultats des travaux de la deuxième session ordinaire du Conseil des Gouverneurs.

Activité n°2 : Entreprendre toutes les actions devant aboutir à la signature du protocole d'accord de don (consolidation des rapports déjà adressés; agrément formel des Etats membres de leur participation et contribution à la mise en œuvre du projet ; sélection et recrutement du chef de projet avec l'accord de la BAD) et au décaissement.

Activité n°3 : Installation de la cellule du projet.

Activité n° 4 : Acquisition des moyens de fonctionnement de la cellule du Projet.

A partir de ce moment là, la cellule de projet acquiert son autonomie et exécute les Etudes conformément au cahier de charges (cf. document de projet).

Objectif III : Rendre compte des travaux du Séminaire-Atelier Continental.

Activité n°1 : Préparer le compte rendu scientifique.

Activité n°2 : Préparer le compte d'emploi de crédit alloué par le FAD/TAF et destiné au financement du Séminaire et adresser le rapport de fin de projet à la BAD.

Activité n°3 : Valoriser les résultats obtenus.

Objectif IV : Poursuivre la mise en œuvre du projet R²DSI (Réseau de Recueil et de diffusion sélective de l'information).

Activité n°1 : Entreprendre toutes les actions visant l'acquisition d'un fonds documentaire (base de données).

Activité n°2 : Publication régulière du Bulletin trimestriel d'information pour le développement des biotechnologies en Afrique (ABiotech) n°00 Septembre 1999.

Activité n°3 : Aider les Responsables des institutions nationales focales à se doter d'un outil informatique avec possibilité d'accès au réseau de communication international.

Activité n°4 : "Recherche-Identification-Mobilisation" de financements de relais au fonds FAD/TAF/99/02 (R²DSI : 1998 – 2000)

Objectif V : Monter des cycles de formation de courte durée (6 à 8 semaines) et identifier les formations doctorales.

Activité n°1 : Formulation de projets de formation de courte durée (niveau Techniciens Supérieurs). Domaines retenus pour le biennium (santé et agriculture).

Activité n°2 : Identifier les partenaires (expertise scientifique, donateurs et structures d'accueil).

Activité n°3 : Identification et mobilisation des financements destinés aux différents types de formation.

Activité n°4 : Identifier les candidats bénéficiaires des formations programmées.

Activité n°5 : Organiser les séminaires de formation de courte durée ; négocier l'accueil des étudiants doctorants dans les laboratoires des Centres de biotechnologies africains.

Objectif VII : Organiser les sessions ordinaires du CST et CDGII (2000 et 2001)

Objectif VIII : Accroître les missions statutaires de l'AAB.

Dans le cadre de la deuxième phase du projet PNUE/FEM, nous avons exprimé, avec l'appui du Gouvernement de l'Algérie, à Dr KLAUS TOPFER Directeur Exécutif du PNUE, Head of Habitat, Director General of UNON, Nairobi (Kenya), notre souhait de voir l'Agence Africaine de Biotechnologie choisie pour abriter le Centre Régional Africain pour le Développement des Capacités dans le domaine de la Biosécurité.

Activité n°1 : Fourniture d'informations complémentaires en cas de demande.

Activité n°2 : Entreprendre toutes les actions qui permettraient un accueil et une installation harmonieuse de cette autre structure panafricaine au sein du Secrétariat de l'AAB.

Objectif IX : Préparer le symposium continental de biotechnologie ; présenter le plan d'action à moyen et long termes (2003-2012) (mai-juin 2002).

Objectif X : Activités non programmées.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نيج روبرتسوا، ص.ب. 63، تيليملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Secrétariat

الأمانة

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU SEMINAIRE-ATELIER
CONTINENTAL (*) SUR LE THEME :
"LES BIOTECHNOLOGIES ET LE DEVELOPPEMENT
SOCIO-ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE. ENJEUX ET DEFIS".

8-10 SEPTEMBRE 1999
HOTEL INTERNATIONAL D'ALGER, ALGERIE

(*) Conjointement financé par la Banque Africaine de Développement
(BAD - ADF/TAF/99/02) et l'AAB - MESRS Algérie

DOC.AAB/SACB/09-99

AGENCE AFRICAINE DE BIOTECHNOLOGIE

Organisation

1- Organes de décision

- Le Conseil des Gouverneurs (CDG). Il est composé des représentants des Etats Membres,
- Le Conseil Scientifique et Technique (CST). Il est composé des experts désignés par les Etats membres et des Experts associés. Le CST donne son avis au CDG sur les activités scientifiques et techniques relatives aux programmes d'activités.

2- Organe d'exécution : Le Secrétariat (organisation interne cf. infra.)

Programme : S'appuyant sur la biologie moléculaire, le génie génétique, le transfert d'embryon, la fermentation, le programme de l'Agence est axé sur les domaines suivants :

- Biotechnologies végétales (micropropagation des espèces cultivées, horticoles, forestières et ornementales ; amélioration génétique) ;
- Biotechnologies de la production animale (insémination artificielle ; transfert d'embryons) ;
- Biotechnologies de la santé animale et de la santé humaine (production de kits de diagnostics ; production de vaccins ; biotechnologies des maladies géniques) ;
- Biotechnologies de la conservation et de l'environnement (traitement des déchets urbains et industriels ; valorisation des sous produits agricoles ; biofertilisation ; énergies nouvelles et renouvelables) ;
- Biotechnologies industrielles (production de protéines d'organismes unicellulaires ; production de métabolites secondaires ; technologie alimentaire) ;
- Biodiversité (gestion des ressources génétiques ; banque de gènes) ;
- Bioéthique et biosécurité (problèmes de législation ; problèmes de brevets et propriété intellectuelle).

Missions

- Renforcer les capacités nationales des pays membres en matière de biotechnologie notamment par la formation, la recherche et la mise en place d'infrastructures et d'équipements ;
- Coordonner et promouvoir des programmes de recherche coopératifs dans les domaines d'applications biotechnologiques prioritaires pour le développement des Etats membres ;
- Favoriser la dissémination de l'information scientifique et technique au niveau régional et sous-régional ainsi que les échanges d'expériences ;
- Encourager la production, la distribution et la commercialisation des produits biotechnologiques en adéquation avec les objectifs de développement durable et la nécessité de préserver l'environnement ;
- Développer et harmoniser les lois ayant trait à la bioéthique, à la propriété intellectuelle, aux brevets et aux inventions, développer l'esprit d'entreprise.

Le Secrétariat

الأمانة

**Compte rendu des travaux du séminaire-atelier continental sur
les biotechnologies en Afrique du 8 au 10 septembre 1999
Hôtel International, Alger, Algérie**

I- Introduction :

Le séminaire-atelier continental organisé par l'Agence Africaine de biotechnologie en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'Algérie et le soutien financier de la Banque Africaine de Développement (BAD : ADF/TAF/92/02 du 6/04/99) s'est tenu à l'Hôtel International d'Alger du 8 au 10 septembre 1999.

Ce séminaire s'inscrivait parmi les actions du programme biennal (octobre 97- décembre 99) approuvé par le Conseil des Gouverneurs (CDG) lors de sa première session ordinaire tenue à Alger le 12 octobre 1997.

Cette rencontre qui avait pour thème « **Les biotechnologies et le développement socio-économique de l'Afrique. Enjeux et défis** » se fixait comme objectifs de :

- Rassembler les données préliminaires sur l'état de l'art en matière de biotechnologie en Afrique avec la possibilité d'une identification *in visu* des scientifiques (Experts et Associés du Conseil Scientifique et Technique, Responsables des points focaux nationaux vis-à-vis de l'AAB) et autres opérateurs dans les domaines avec lesquels il y aurait matière à coopérer.
- Tenir en marge et à la suite des travaux du séminaire, la première réunion du CST et du Comité Technique de Supervision du projet multinational «Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale ».
- Valoriser les résultats des travaux de ces différentes assises.

Ces objectifs sont reflétés par le programme du séminaire. (cf. Annexe)

II- Déroulement des travaux

Le nombre de participants a dépassé trois cent le premier jour. Parmi eux, il y a lieu de signaler la présence de tous les Chefs des missions diplomatiques africaines accréditées à Alger et invités (Afrique du Sud, Angola, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libye, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, République Démocratique du Congo, République du Congo, Sénégal, Soudan, Tchad, Tunisie) qui ont tenu à honorer de leur présence la cérémonie d'ouverture présidée par Monsieur Amar TOU, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'Algérie, Président du Conseil des Gouverneurs de l'Agence.

Plusieurs organisations internationales invitées étaient également représentées : PNUD, UNESCO, OACT, ONUDI, UN/ECA (Tanger), etc.

De nombreux Représentants et Chercheurs d'organismes algériens étaient présents, notamment, de la compagnie pétrolière SONATRACH, du groupe pharmaceutique SAIDAL, de l'Institut Pasteur, des Agences Nationales de Recherches et des Universités, l'INRAA, le CACQE. Plusieurs d'entre eux ont participé à l'exposition de travaux de recherches, de projets en cours, de cursus de formation dans le domaine.

La liste des participants est jointe en annexe au présent compte rendu.

L'ouverture des travaux a été marquée par le mot de bienvenue du Directeur Général de l'Agence et l'allocution du Ministre, Président du CDG qui ont tour à tour rappelé l'historique et les missions de l'AAB, l'importance de ce séminaire qui marque le début des activités scientifiques de cette jeune institution à un moment où mondialisation et globalisation deviennent une réalité, où l'Afrique ne se devait pas seulement de subir passivement, mais de se déterminer par rapport aux enjeux et aux défis qui se profilent, scientifiques et technologiques en particulier. (cf. Annexe)

Au cours de la journée du 8 septembre, le public a pu suivre en plénière cinq conférences et cinq communications ayant trait aux biotechnologies, données par les intervenants suivants :

- Conférence I par Pr. A. PEERALY (Ile Maurice) : Biotechnologies as emerging technologies. A concept paper on human resources development.
- Conférence II par Dr LARABA F.(USTHB, Algérie) : Les biotechnologies en santé dans les pays en développement : espoir ou désespoir.
- Conférence III par Pr. DIOP P.EH. (Sénégal) : Les biotechnologies et l'espoir de vaincre la faim et la malnutrition dans le monde.

- Conférence IV par Pr. BATANOUNY K. (Egypte) : Transfert of Biotechnology to developing countries and the socio-cultural and economic aspects.
- Conférence V par Dr JUGESSUR S. (CEA, Tanger) : Policy framework for the development and application of biotechnologies in Africa.
- Communication I par Dr F. LARABA (ISN-USTHB, Algérie) : Venins et immunothérapie : Expérience algérienne.
- Communication II par Pr. A. BOUGUERMOUTH (Institut Pasteur d'Algérie) : Contrôle de la qualité des vaccins à usage humain à destination des autres pays d'Afrique.
- Communication III par Dr LOUANCHI et Coll. (INA-Algérie) : Les biotechnologies en agriculture et en alimentation en Algérie. Place et rôle de l'Institut National Agronomique.
- Communication IV par Dr B. DJERDJOURI et A. PERLANI (USTHB, Algérie) : Contribution of Mitogen-activated protein kinases to the production of oxygen radicals by human neutrophils stimulated by the bacterial peptide fMet-Leu-Phe.
- Communication V par Dr H. BESSAM (CERIST, Algérie) : Les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service ou en synergie avec les biotechnologies dans une Afrique handicapée.

Les 9 et 10 septembre ont été consacrés à la présentation des rapports nationaux et aux ateliers qui étaient réservés aux seuls Experts désignés et aux personnes ressources des institutions algériennes. Au total 14 rapports ont été présentés (**Algérie, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Ghana, Kenya, Ile Maurice, Maroc, Nigeria, Sénégal, Tunisie, Zimbabwe**).

Les conférences et les rapports nationaux feront l'objet d'une publication à part.

Le nombre de pays représentés (14) a permis de réaliser le programme annoncé et d'atteindre les objectifs fixés en recueillant une base de données préliminaires sur les Biotechnologies en Afrique mais surtout d'établir le contact direct entre les Experts et le Secrétariat de l'AAB .

La clôture des travaux s'est soldée par l'adoption d'un rapport général .

III- Rapport général

Préambule

Sur l'invitation de l'Agence Africaine de Biotechnologie (AAB), les Experts africains réunis à Alger du 08 au 10 Septembre 1999 dans le cadre d'un séminaire continental portant sur les biotechnologies et le développement socio-économique de l'Afrique enjeux et défis, ont :

a- Au cours de séances plénières :

- (i) écouté d'une part des conférences générales qui ont mis l'accent sur les enjeux des biotechnologies
- (ii) apprécié d'autre part l'état des biotechnologies dans les pays membres à travers des rapports nationaux.

b- Au cours d'ateliers spécifiques : discuté des thèmes suivants:

- Agriculture et agroalimentaire.
- Santé humaine et animale.
- Environnement et biodiversité.
- Législation et réglementation.

Convaincus des atouts des biotechnologies pour améliorer la qualité de la vie, ils ont formulé les recommandations suivantes :

1- **Au plan général** : La définition et la mise en œuvre d'une politique générale appropriée en matière de biotechnologies, politique qui prendrait en compte non seulement les conventions internationales en vigueur et les intérêts nationaux, mais qui serait également source d'intégration régionale africaine.

2- Au plan thématique :

▪ *Agriculture et Agroalimentaire* :

Les experts recommandent à l'AAB :

- D'appuyer les recherches en biotechnologies de production, d'amélioration et de transformation, et insistent sur la nécessité d'encourager les biotechnologies classiques capables de mobiliser une plus value ;
- De créer, en liaison avec tous les organismes en charge des ressources phytogénétiques, zoogénétiques et microbiennes, des banques de gènes *in situ* et *ex situ* ;
- D'aider, dans les pays membres, aux inventaires exhaustifs des structures biotechnologiques et des ressources humaines ;
- De recenser les besoins nationaux en matière de formation pour leur orientation vers les Centres d'Excellence sous-régionaux africains ;
- D'initier, à terme, la création d'autres centres d'excellence en fonction des contraintes dictées par le développement des biotechnologies.

• *Santé humaine et animale.*

Les experts suggèrent aux pays membres :

- la programmation de la formation et de la recherche en matière de santé humaine et animale ;
- de promouvoir la mise au point des moyens de dépistage et de défense spécifique de certaines maladies endémiques de nos régions ainsi que de kits de contrôle de la qualité, de diagnostic de ces maladies .
- De renforcer les moyens techniques des structures opérationnelles et de faciliter l'accès des populations aux médicaments.

• *Environnement et biodiversité :*

Les experts recommandent aux pays membres :

- d'encourager l'utilisation des biotechnologies pour résoudre les problèmes d'environnement ;
- de préserver les habitudes alimentaires traditionnelles afin d'éviter les effets nocifs cumulatifs qui pourraient être générés par l'utilisation des produits transgéniques sur la santé et l'environnement ;
- de mettre en place une stratégie d'utilisation des biotechnologies pour lutter contre la déforestation et maintenir l'équilibre biologique des écosystèmes ;
- d'élaborer une stratégie d'évaluation des risques biologiques et de proposer des solutions appropriées ;
- d'élaborer une convention qui protège les pays membres contre l'exploitation illicite des ressources génétiques humaines ;
- de recenser et promouvoir les méthodes traditionnelles de conservation et d'utilisation des ressources biologiques.

• *Législation et réglementation.*

Les experts recommandent :

- que l'AAB suggère une législation modèle couvrant les problèmes de biosécurité, bioéthique et de propriété intellectuelle. Cette législation serait un facteur incitateur conduisant: (1) à la régulation et au contrôle de toutes les substances réglementées et des banques de gènes, propriétés communes de l'humanité ; (2) au respect du droit des fermiers d'utiliser, d'importer et de vendre les semences.

En outre, ils recommandent :

- de protéger les inventions biotechnologiques africaines par des patentes et brevets et de promulguer des lois prévoyant des sanctions contre des fraudes éventuelles ;

Ils suggèrent :

- que les plans d'action nationaux sur la biotechnologie mettent en place les stratégies et mécanismes respectant la convention sur la biodiversité et les directives de l'Agenda 21 ;
- que les Etats mettent en place des législations concertées relatives à la bioéthique et la biosécurité ;
- ils insistent sur la nécessité, pour les pays membres, d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de formation et de sensibilisation des groupes-cibles ainsi que la coordination des politiques au niveau des différentes administrations concernées.

Ils insistent enfin que l'AAB :

- inclut dans son plan d'action la création d'un fond d'assistance pour le dépôt des patentes et brevets relatifs aux produits scientifiques des chercheurs des pays membres ;
- Et enfin, qu'elle introduise, dans la législation modèle, le renforcement de la coopération entre pays membres de l'Agence afin de permettre le transfert de technologie et faciliter l'utilisation des brevets.

Conclusion

Ce rapport général qui a sanctionné les travaux sur la présentation des rapports nationaux et sur les ateliers thématiques justifie pleinement la nécessité de mise en œuvre du projet multinational "Etudes complémentaires pour l'élaboration d'un programme africain de développement d'une biotechnologie commerciale" .

La présence des experts à Alger grâce cette manifestation scientifique a contribué à l'édification institutionnelle de l'AAB par la tenue de la première réunion du Conseil Scientifique et technique et son installation lors de la deuxième session du CDG le 12 septembre 1999.

Enfin, au delà du protocole diplomatique, la présence à la cérémonie d'ouverture de la plupart des Chefs des missions diplomatiques africaines accréditées à Alger ne peut être comprise que par l'intérêt croissant des Africains au développement de la Science et de la Technologie sur leur continent et comme un soutien aux institutions qui oeuvrent dans le domaine tel que l'AAB.

ANNEXES

- Programme du Séminaire
- Mot de bienvenue du Directeur Général
- Allocution du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'Algérie, Président du Conseil des Gouverneurs de l'Agence
- Liste des participants

Le Secrétariat

الأمانة

Séminaire-atelier Continental de Biotechnologie Alger (Hôtel International), les 8, 9, 10 septembre 1999

Programme

Mardi 7 septembre 1999 :

- Arrivée des experts (Aéroport Houari Boumédiène).
- Installation des experts (Hôtel International d'Alger).

Mercredi 8 septembre 1999 :

09h30 – Mot de bienvenue de M. Samuel NZIETCHUENG, Directeur Général de l'AAB.

09h40 - Allocution d'ouverture de M. Amar TOU, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

10h00 Session I :

Président : Monsieur Amar TOU

- Conférence inaugurale : Monsieur Albert SASSON (UNESCO) : "Les Biotechnologies dans le monde : Résultats et perspectives, en particulier pour les pays en développement".



10h30 - Pause café - Visite de l'exposition

11h00 Session II :

Président :

11h00 : Conférence II : Pr. PEERALY A. (Ile Maurice) : "Biotechnologies as emerging technologies : Human resources development strategies for Africa".

11h30 - Conférence III : Pr. DIOP P.E.H. (Sénégal) : "Les biotechnologies et l'espoir de vaincre la faim et la malnutrition dans le monde".



13h00 - Déjeuner

Session III :

Président :

14h30 - Conférence IV : Pr. BATANOUNY Kamel (Egypte) : "Transfer of Biotechnology to developing countries and socio-cultural and economic aspects".

15h00 - Conférence V : Dr JUGESSUR S. (U.N./ECA) : "Policy framework for the development and application of biotechnologies in Africa".



15h30 - Pause café

Session IV :

Président :

16h00 - Présentation du rapport de l'Algérie

16h 15 – Communication I : Pr. LARABA F. (Algérie) : "Venins et immunothérapie : Expérience algérienne."

16h 30 – Communication II : Pr. A. BOUGUERMOUH (Algérie) : "Contrôle de la qualité des vaccins à usage humain à destination des pays africains".

16h45 – Communication III : Dr. LOUANCHI et Coll. (Algérie) : "Les biotechnologies en agriculture et en alimentation en Algérie. Place et rôle de l'Institut Agronomique".

17h00 - Communication IV : DJERDJOURI B. et PERIANI A. (Algérie) : "Contribution of Mitogen-activated protein kinases to the production of oxygen radicals by human neutrophils stimulated by the bacterial peptide fMet-Leu-Phe".

17h15 - Communication V : Dr. BENHAMADI (Algérie) : : "Les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service ou en synergie avec les biotechnologies dans une Afrique handicapée".

18h00 : Fin des travaux de la première journée

Jeudi 9 septembre 1999

Présentation des rapports nationaux (15 mn par pays)

8h30 : BURKINA FASO

8h45 : BURUNDI

9h00 : CAMEROUN

9h15 : COTE D'IVOIRE

9h30 : EGYPTE

9h45 : ETHIOPIE

10h00 : GABON



10h15 : Pause café

10h30 : GHANA

10h45 : ILE MAURICE

11h00 : KENYA

11h15 : MAROC

11h30 : NIGERIA

11h45 : SENEGAL

12h00 : TUNISIE

12h15 : ZIMBABWE

Ateliers

12h30 *Atelier I* : Agriculture et Agro-alimentaire

Atelier II : Santé humaine et animale



14h00 - déjeuner

15h15 *Atelier III* : Environnement et biodiversité

Atelier IV : Législation et réglementation



16h30 - Pause café.

16h45 - Synthèse des travaux, recommandations.

18h00 - fin des travaux.

Vendredi 10 Septembre 1999

9h00 - Présentation du rapport final.

11h00 -- Allocution de Clôture du séminaire

Le Secrétariat

الأمانة

Séminaire-Atelier Continental de Biotechnologies
Thème : "Les biotechnologies et le développement
socio-économique de l'Afrique. Enjeux et défis"
8-10/09/99, Hôtel International d'Alger

MOT DE BIENVENUE DU DIRECTEUR GENERAL

- Excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'Algérie, Président du Conseil des Gouverneurs de l'Agence ;
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;
- Honorables membres du corps diplomatique ;
- Honorables invités ;
- Chers participants.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue en ces lieux.

Au nom du personnel de l'Agence Africaine de Biotechnologie et en mon nom propre, je vous remercie d'avoir répondu favorablement à notre invitation.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'Agence Africaine de Biotechnologie, qui a démarré ses activités en Octobre 1997 est le résultat d'une volonté politique partagée de la communauté internationale, des scientifiques africains et des Etats membres actuels.

Elle a pour missions de :

- Renforcer les capacités nationales des pays membres en matière de biotechnologie, notamment par la formation, la recherche et la mise en place d'infrastructures et d'équipements ;
- Coordonner et promouvoir des programmes de recherche coopératifs dans les domaines d'applications biotechnologiques prioritaires pour le développement des Etats membres ;
- Encourager la production, la distribution et la commercialisation des produits biotechnologiques en adéquation avec les objectifs de développement durable et la nécessité de préserver l'environnement ;

- Développer et harmoniser les lois ayant trait à la bioéthique, à la propriété intellectuelle, aux brevets et aux inventions ; développer l'esprit d'entreprise ;
- Favoriser la dissémination de l'information scientifique et technique au niveau régional et sous-régional ainsi que les échanges d'expériences ;

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, ici et maintenant, et avec sa permission, citer Monsieur Amar TOU, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'Algérie, dans son discours prononcé le 12 Octobre 1997, à l'ouverture de la première session ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'Agence Africaine de Biotechnologie ; Conseil qu'il préside. Je le cite :

"... Nous souhaitons profondément que cette Agence soit le lieu où nous confronterons nos expériences, où nos chercheurs s'exprimeront et partageront les résultats de leurs travaux, où les chefs d'entreprises trouveront une base concrète d'organisation et de commercialisation de leurs produits à travers le meilleur partenariat possible; le lieu enfin où nous serons constamment mobilisés dans des actions fédératives qui nous ouvrent les portes du progrès et de l'amélioration de la qualité de la vie ..." fin de citation.

Ces propos du Président du Conseil des Gouverneurs résument bien, à mon sens, le programme du « bâtiment AAB » à construire.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les 23 derniers mois ont été consacrés à l'installation de ce grand chantier.

A vous tous, je dis merci d'être là aujourd'hui afin que ensemble nous puissions procéder à la pose de la première pierre de ce grand bâtiment africain.

Aux Autorités Algériennes, à l'Algérie tout court, je dis merci pour toute l'aide multiforme qu'elle m'a déjà apporté dans l'accomplissement de cette lourde et délicate mission qui a été confiée à ma modeste personne au plan multilatéral.

Merci à la Banque Africaine de Développement pour l'appui financier nécessaire à l'organisation de cette manifestation.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

je vous remercie.

CHOKRANE

Hôtel International d'Alger, le 8/09/99

Samuel NZIETCHUENG
Directeur Général

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**SEMINAIRE-ATELIER CONTINENTAL
SUR LES BIOTECHNOLOGIES EN AFRIQUE**

*Alger, Hôtel International
8-10 septembre 1999*

Allocution d'ouverture

*de Monsieur Amar TOU,
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
de la République Algérienne Démocratique et Populaire.*

Mesdames, Messieurs,

Honorable assistance,

C'est pour moi à la fois un plaisir et un privilège que de procéder aujourd'hui à l'ouverture officielle de ce séminaire – atelier continental sur les biotechnologies en Afrique, première manifestation scientifique d'envergure mise à l'actif de cette jeune institution qu'est l'Agence africaine de biotechnologies.

Je remercie pour la circonstance les conférenciers, experts, fonctionnaires des Nations Unies et biotechnologues africains qui ont bien voulu rehausser de leur renom le niveau scientifique de cette rencontre ; je leur souhaite la bienvenue dans notre pays et un agréable séjour parmi nous.

Tout comme je remercie les participants nationaux, les enseignants des universités algériennes et les chercheurs qui ont répondu à l'invitation qui leur a été adressée par l'Agence africaine de biotechnologies pour enrichir de leur expérience les travaux de ce séminaire.

Ce séminaire-atelier continental sur les biotechnologies en Afrique se tient après le 35ème sommet des Chefs d'Etats de l'Organisation de l'Unité Africaine, sommet que l'Algérie a eu le grand honneur d'accueillir à Alger du 12 au 14 juillet 1999. Au cours de ce sommet les Chefs d'Etats et de Gouvernements africains ont unanimement reconnu le rôle moteur qui est celui de la science et de la technologie pour le développement durable, la préservation de l'environnement et l'amélioration de la qualité de la vie en Afrique ; ils se sont engagés solennellement et résolument à promouvoir la coopération et la solidarité africaines dans ce domaine aux plans bilatéral et multilatéral de concert avec la communauté internationale ; de tels engagements à l'échelle africaine ne pouvaient qu'encourager l'Agence africaine de biotechnologies dans ses missions et sa vocation, dans un monde désormais organisé en grands ensembles économiques où l'isolement signifie autant fragilité que faiblesse.

Ce séminaire vient aussi après la Conférence mondiale sur la science au XXI^{ème} siècle que viennent d'organiser conjointement, du 26 juin au 1^{er} juillet 1999, à Budapest, l'UNESCO et le Conseil international pour la science, Conférence qui a relevé la situation d'interdépendance croissante des Etats, l'avenir étant indissociable de la préservation des cycles de maintien de la vie sur l'ensemble du globe et de la perpétuation de toutes les formes de vie. La Conférence a également mis en lumière les nombreux défis associés à la science aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, la synergie mutuelle entre science et technologie ouvrant des perspectives de développement prometteuses pour l'humanité mais de plus en plus onéreuses et élargissant chaque jour davantage le fossé entre pays nantis et pays pauvres. Parmi les technologies émergentes qui conditionneront de façon marquante le développement socio-économique des nations au XXI^{ème} siècle, les biotechnologies tiennent une place de choix car elles sont porteuses d'espoirs et de défis pour l'humanité en général et l'Afrique en particulier :

- Il y va de la préservation de l'environnement ;
- Il y va de la capacité de l'Homme à trouver de nouvelles réponses à la loi des rendements décroissants des sols ;
- Il y va de la capacité de l'Afrique à trouver des réponses à la problématique des besoins alimentaires en constante augmentation alors que stagnent les superficies cultivées ;
- Il y va de la capacité de l'homme à accroître la production et la productivité agricoles et animales, pour répondre à ses besoins croissants;
- Il y va de la capacité de l'homme à pallier la menace qui pèse sur les ressources biologiques de la terre, quatre générations ayant suffi pour détruire en grande partie le produit de quatre milliards d'années d'évolution ;
- Il y va de l'amélioration de la santé humaine.

Trois facteurs caractérisent aujourd'hui le développement des biotechnologies dans le monde :

- Les progrès en matière de biotechnologies, notamment dans les domaines de la biologie moléculaire et du génie génétique, se font jour avec un rythme beaucoup plus rapide que celui avec lequel avance la réflexion sur les aspects éthiques ; la bioéthique, cette science moralisatrice du génie biologique, a cédé le pas à la biotechnologie alors qu'elle devrait la précéder.
- Les applications du génie biologique n'ont pas suffisamment de recul temporel d'expérimentation pour pouvoir se prononcer sur les retombées et autres effets secondaires, parallèles ou pervers décelables à long terme.
- Les biotechnologies, notamment dans leurs aspects liés au génie génétique, renvoient à des moyens d'investigations lourds et coûteux sur lesquels ne peuvent investir la grande majorité des pays africains. Nous mesurons tous – ce faisant – l'ampleur du chemin qui reste à parcourir avant que l'Afrique ne dispose un jour d'un véritable réseau d'institutions de recherche, de laboratoires, de compétences, de savoir-faire et de projets de recherche couvrant tous les aspects des biotechnologies, réseaux et compétences qui puissent participer aux conquêtes scientifiques et contribuer au développement du savoir biologique universel.

Ainsi, les progrès en matière de biotechnologies ne sont pas sans avoir généré certains questionnements d'acceptabilité auprès de l'opinion publique, s'agissant de la production d'organismes génétiquement modifiés ou des expériences de clonage animal. Mais n'y a-t-il pas un revers à tout progrès et n'y a-t-il pas d'alternatives de prévention, comme la mise en place de comités spécialisés et de réglementation appropriée ? Il en est de même pour les questions de propriété intellectuelle, de brevetabilité et de propriété commerciale, fondamentalement légitime mais qui ne sont pas sans risque lorsqu'il s'agit du vivant, patrimoine de l'humanité.

Excellences, Mesdames, Messieurs, le programme de ce séminaire a pour thème «les biotechnologies et le développement socio-économique de l'Afrique : enjeux et défis ».

Pour relever les défis qui se profilent pour le siècle prochain, les dirigeants et les scientifiques africains, appuyés par la communauté internationale, ont créé une institution africaine ayant pour champ d'action les biotechnologies : l'Agence africaine de biotechnologies dont sont membres seize Etats africains.

Elle a démarré ses activités le 12 octobre 1997 immédiatement après la réunion de son premier Conseil ordinaire des Gouverneurs organisé en octobre 1997 à Alger après quatre tentatives infructueuses entre 1993 et 1996. Lors de cette première session du Conseil des Gouverneurs d'importantes résolutions ont été adoptées :

- Election du Président du Conseil des Gouverneurs en la personne du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique de l'Algérie et du Vice-Président en la personne du Ministre du « Local Government and Environment » de l'Ile Maurice.
- L'adoption du règlement intérieur du conseil des Gouverneurs.
- L'adoption de l'organisation interne de l'Agence.
- L'élection du directeur général de l'Agence en la personne du Dr. Samuel NZIETCHUENG, du Cameroun.
- Le Conseil des Gouverneurs a décidé de confier le poste de Directeur Général Adjoint à l'Algérie.
- L'adoption de son programme d'activités pour le biennium 1998 – 1999.
- Signature de l'accord de siège.

Depuis cette première session du Conseil des Gouverneurs, l'Agence n'a cessé de se développer en installant son secrétariat et ses services dans le bâtiment qui a été mis à sa disposition par l'Etat algérien, en explorant les opportunités de financement de ses activités, en organisant et en finançant plusieurs séminaires nationaux en Algérie, au Burundi, au Cameroun, au Sénégal et en Tunisie.

L'organisation de ce séminaire-atelier continental sur les biotechnologies en Afrique, financé en partie par la Banque Africaine de Développement que nous tenons à remercier ici, est partie intégrante du programme d'activités de l'Agence pour l'année 1999. Ce séminaire marque non seulement l'engagement de l'Agence dans la voie scientifique qui lui a été tracée mais il offre également une opportunité de rencontre pour les éminents experts que vous êtes ; votre participation à cette manifestation et à celles à venir, permettra de tirer profit de vos savoirs respectifs et de vos expériences dans le domaine des biotechnologies aussi bien en Afrique que dans le reste du monde pour éclairer et aider l'Agence à confectionner ses programmes et s'orienter encore davantage vers les objectifs qui lui ont été fixés.

Immédiatement après la clôture de ce séminaire, les experts nationaux représentant les Etats membres et les experts associés tiendront la première session du Conseil scientifique et technique de l'Agence en prélude à la 2ème session du Conseil des Gouverneurs qui aura lieu les samedi et dimanche prochains.

Je vous remercie et souhaite plein succès à vos travaux.

AGENCE AFRICAINE
DE BIOTECHNOLOGIE

AFRICAN AGENCY
OF BIOTECHNOLOGY

الوكالة الإفريقية
للبيوتكنولوجيا

23, Avenue de la Robertsau, B.P. 63, Télémy Alger

23 نهج روبرتسوا، من ب. 63، تيلملي، الجزائر

Tél. : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

هاتف : (213-2) 74 92 72 & 74 94 11

Fax : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

E.MAIL : aab@ist.cerist.dz

فاكس : (213-2) 74 89 13 & 74 94 23

Le Secrétariat

الأمانة

**LISTE DES PARTICIPANTS AU
SEMINAIRE-ATELIER CONTINENTAL DE BIOTECHNOLOGIE
HOTEL INTERNATIONAL, ALGER
08 – 10 SEPTEMBRE 1999**

A- CORPS DIPLOMATIQUE - ETATS AFRICAINS

SE M. L. SAUNDERS, Chargé d'Affaires	AMBASSADE D'AFRIQUE DU SUD
SE M. Abdelkader EL ANSARI, Chargé d'Affaires	AMBASSADE du MAROC
SE M. Mohamed El Fadhel KHALIL	AMBASSADEUR de TUNISIE
SE M. KOUELA HAROUNA	AMBASSADEUR du BURKINA FASO
SE M. OYONO MINLO Jean Bruno, Chargé d'Affaires ai	AMBASSADE du CAMEROUN
SE M. Mamadou KETY-SOUMAHORO, Chargé d'Affaires	AMBASSADE de COTE D'IVOIRE
SE M. François MOUELY KOUMBA Chargé d'Affaires ai	AMBASSADE du GABON
SE M. Joseph Yieleh CHIREH	AMBASSADEUR du GHANA
SE M. le Chargé d'Affaires	AMBASSADE du NIGERIA
SE M. SAIDOU NOUROU BA	AMBASSADEUR du SENEGAL
SE M. Mahamane IBRAHIMA TOURE, Chargé d'Affaires	AMBASSADE du MALI
SE M. ABDELMOUNIM SEOUDY	AMBASSADEUR d'EGYPTE
SE M. Brahim Mohamat IMAM	AMBASSADEUR du TCHAD
SE M. Mohamed Lamine OULD KABER, Chargé d'Affaires	AMBASSADE de MAURITANIE
SE M. Paul KABONGO	AMBASSADEUR de la RD CONGO
SE M. Gabriel SILOU, Chargé d'Affaires ai	AMBASSADE de la R du CONGO
SE M. le Chargé d'Affaires	AMBASSADE du NIGER
SE M. YUCEF FADL AHMED	AMBASSADEUR du SOUDAN
SE M. le Chargé d'Affaires	AMBASSADE de GUINEE
SE M. GREGORIO GOMES CORREIA, Chargé d'Affaires	AMBASSADE de GUINEE BISSAU
SE M. Laurent RADAODY RAKATONDRAVAO	AMBASSADEUR de MADAGASCAR
SE M. Colense SEBASTIAO DE SOUZA, Chargé d'Affaires	AMBASSADE D'ANGOLA
SE M. le Chargé d'Affaires	AMBASSADE de LYBIE

B - ORGANISATIONS INTERNATIONALES

M. C.P.C. METCALF	Représentant Résident PNUD-Alger
Melle BENRAHMOUNI Nora	PNUD-Alger
M. MADIOUNI Kouider	Coordonnateur du Projet Biodiversité, PNUD-Alger
M. Victor KLYKOV	Représentant de l'ONUDI - Alger
Melle MAMI Nadia	ONUDI - Alger
M. ARAB Si Amokrane	Secrétaire Général Commission Nationale pour l'UNESCO et l'ALECSO - Alger
M. UNIS Muftah	Secrétaire Général de l'OACT - Alger

C – Représentants des Institutions Algériennes

M. REBIAI Rachid	Sénateur
Mme BENZAZZA Latifa	Ministère des Affaires Etrangères
M. MAHI Boumediène	Ministère des Affaires Etrangères
Mme ALLIA Khadija	Directrice des Enseignements / MESRS
M. DERDOUR Mohamed	Directeur de la Valorisation de la Recherche / MESRS
M. TATAH Boualem	Directeur d'Etudes / MESRS
M. SABA Mohamed Cherif	Directeur des Moyens et Finances / MESRS
M. LOUNI Abdhamid	S/Directeur de la Coopération Multilatérale / MESRS
M. EL HADEF Med Amine	S/Directeur – Direction de la Coordination de la Recherche/MESRS
M. ZERGUINI Taha Houssine	Recteur USTHB
M. CHABAT Mohamed	Vice Recteur USTHB
M. DRIR Mahrez	Vice Recteur USTHB
M. TOUABET Abdelkrim	Vice Recteur USTHB
M A. DJEKOUN	Recteur Université de Constantine
M. Tahar HADJAR	Recteur Université d'Alger
M. BELAADI Salah	DG Agence Nationale du Développement de la Recherche Univ.
M. NEDJARI	Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire
Mme SERIDJI Rabea	Directrice Institut des Sciences et de la Nature / USTHB
M. GHEZLANE El Ouardi	Directeur Institut National d'Agronomie
M. SENOUSI	Directeur Institut Agronomique de l'Université de Blida
M. SAKA Kamel	DG Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie
M. FERFERA	Directeur du CREAD
M. TAZIR Mohamed	Directeur Général Institut Pasteur d'Algérie
M. FARES	Directeur Institut National de la Santé Publique
M. ALLOUANI Rabah	Directeur du CRD SONATRACH
M. AOUN	PDG DU GROUPE SAIDAL
M. ATTAR	DG COMMUNICATION SONATRACH
M. ALLOUANI Rabah	Directeur de Département CRD SONATRACH
M. BENBATTA Salah	Directeur du Département Environnement CRD SONATRACH
M. BELKACEMI A.	COMPLEXE ANTIBIOCAL MEDEA
M. ACHELI Abdelhalim	Directeur du CACQE
M. BOUSSENADJI R.	Directeur du Laboratoire Régional d'Alger CACQE
Monsieur le Directeur Général d'ASMIDAL - Alger	

**D - ENSEIGNANTS, ETUDIANTS ET REPRESENTANTS
D'ENTREPRISES ET ORGANISMES ALGERIENS**

ABDERRAHMANI Ahmed (ISN/USTHB)	ACHILI Halim (CACQE)
AMRANI Said (ISN/USTHB)	AMRANI Fadila (ISN/USTHB)
BEDRANI Slimane (INA)	BELLAL Mouloud Amokrane (INA)
BELKADI A. (Groupe SAIDAL)	BENADJAOUD Ali
BENAMANE S. (Groupe SAIDAL)	BENDJELLOUL Mounira (ISN/USTHB)
BERKANE Kenza (ISN/USTHB)	BOULESMANE W. (CRD/SONATRACH)
BOUNOUGHAZ (CRD SONATRACH)	DAOUD S. (Groupe SAIDAL)
CHELGHOU M. C. (ANDRU)	CHENOUF Nadia (DGE Alger)
DJEBBAR Réda (ISN/USTHB)	DJOUADI Fares (CRD SONATRACH)
HACHAICHI M.C. (I.Maths/USTHB)	HACHAICHI Zohra (I.Chimie/USTHB)
HADDADJ Assia	HAMDI Maâmar (I.Chimie/CNB)
HAMIDI A. (OAIC Qualité)	HAMOUDI Fadila (ISN/USTHB)
IKHLEF N. (ISN/CONSTANTINE)	IRETKI Hocine (INRAA)
KECHEMIR Nadia (ISN/USTHB)	KHAMMAR Farida (ISN/USTHB)
KHELIFI L. (INA)	CHARALLAH Salima (ISN/USTHB)
KRIMED Omar (Université d'Alger)	NEZZAL (CNDI)
NOUREDDINE Nazhat Ezzamane (ITS/USTHB)	OUAMARA N. (CRD SONATRACH)
OUAREK S. (Groupe SAIDAL)	OURAGHI S. (Groupe SAIDAL)
OUAMARA R. (Groupe SAIDAL)	RAHMANIA Fatma (ISN/USTHB)
SADLI Fatiha (OAIC)	SAKA Hayet (INRA)
SERIDI Nabila (ISN/USTHB)	TAGUETT Farida (ISN/USTHB)
TAZKA Hamida (INRAA)	ZEGAOUI (Zahia)
LARABA Fatima (ISN/USTHB)	DJERDJOURI Bahia (ISN/USTHB)
CHIKHI Fettouma (NS/Kouba)	DJEBBAR Réda (ISN/USTHB)
BNSIAMEUR Karima (ISN/USTHB)	KHORSI M. (CACQE)
SLIMANI Halima (ISN/USTHB)	HAMMOUCHE Sadjia (ISN/USTHB)
GUEYOUCHE Salima (INESM/CNB)	AYAD Ghazi (ISN/USTHB / CNB)
CHADER Samira (ISN/USTHB)	GUEDIOURA Abdelmoumen (ISN/USTHB)
HAMOULI Zohra (ISN/USTHB)	BENGUEDA Chérif (IPA/CNB)
CHERIF-ZAHAR C. (ISN/USTHB)	LOUANCHI Meriem (INA/CNB)
AIT HAMOU Rachid (INRAA)	BENABDELMOUMEN R. (CRD SONATRACH)
ZERHANI Rym (ANDRU)	AMMOUCHE Ali (INA)
AIT OUADAH mounir (INA)	MORSLI Abdelkader (INA)
BENCHABANE Mouloud (IA/Univ. Blida)	HAMMOUCHE B. (IA/Univ. Blida)
HOUMMANI M. (IA/Univ. Blida)	HOUMMANI Z. (IA/Univ. Blida)
BENRBIHA F.Z. (IA/Univ. Blida)	BENSAADA A. (IA/Univ. Bida)
BENRIMA A. (IA/Univ. Blida)	ZELLA L. (Univ. Blida)
CHAOUCH F.Z. (Univ. Blida)	AISSAT A. (Univ. Blida)
BOUCHEKOUK H. (Univ. Blida)	CHAOUI Chérifa (IA/Univ. Blida)
MOUMENI Lynda (IA/Univ. Blida)	BOUTEKRABA Amar (IA/Univ. Blida)
BOUTEKRABA Fairouz (IA/Univ. Blida)	SAMSON Dalila (ISN/USTHB)
KHALED Safia (Hôpital El Kettar)	

E- Experts CST et Experts Invités

PAYS	NOM, PRENOM, FONCTIONS, COORDONNEES
ALGERIE	- Dr LOUANCHI MERIEM, Docteur d'Etat en Phytopathologie, Enseignante à l'INA (Institut National Agronomique), El Harrach, Alger Tel : (213) 2 52 47 81 à 84 Fax : (213) 2 52 59 04
BURKINA FASO	- Dr SANOU JACOB, Phytogénéticien à l'INERA/CRREA de Farako-bâ, 01 BP 910, Bobo-Dialouso 01 E-mail : alsanou@fasonet.bf Fax : (226) 97 09 60 - Dr ZANGRE G.ROGER, Phytogénéticien, DG de l'ANVAR/CNRST, 03 BP 7047, Ouagadougou Fax : (226) 31 50 03 E-mail : rgzangré@fasonet.bf
BURUNDI	- Pr. NDEBERI JEAN, Université du BURUNDI, Président du Réseau Africain de Biotechnologie végétale, Tel/Fax : (257) 22 35 78 & 22 27 97 - Dr BARUTWANAYO AARON, DG de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Tel : (257) 22 12 78. Fax : (257) 22 37 55
CAMEROUN	- Dr MBAH AKURO DAVID, Membre du Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et Technique (MINREST), Tel : (237) 22 48 13 ; Fax : (237) 23 54 67 ; E-mail : quambah@cdn.unqp.org - Dr NEMBA ROBERT MARTIN, Secrétaire Permanent du Centre National de Développement des Technologies, BP 25292, YAOUNDE Tel/Fax : (237) 23 60 43
COTE D'IVOIRE	- Dr AGBO NZI GEORGES Docteur ès Science en biotechnologie des aliments, Maître de Conférence en Biotechnologie, Directeur de l'IREN (Institut de Recherche en Energies Nouvelles) Tel : Fax : - Pr. ACHI SEKA, Professeur de Physique, Directeur de la Recherche au MESRS Tel : (225) 21 78 70 & 21 57 73 Fax : (225) 21 49 87
EGYPTE	- Dr MOHIEDDINE ABDESSAMII FARAJ, - Dr MOHAMED SEFOUAT ABDESSALAM, Ministère d'Etat chargé de la Recherche Scientifique, Tel : (202) 35 45 20 716 Fax : (202) 355 33 41 - Pr. BATANOUNY KAMEL, The National Committee for Conservation of Nature and Natural Resources, Faculty of Sciences, CAIRO University, Giza, Egypt Tel : office : (202) 5 71 58 85 & 67 66 48 Res : (202) 3 37 35 19 & 61 58 83 E-mail : batanouny@frcu.eun.eg Fax : (202) 5 71 58 85
GABON	- Pr. OBAME EUGENE LUCIEN, Docteur ès Biotechnologie/Physiologie, Coordonnateur Scientifique du CENAREST, LIBREVILLE Fax : (241) 79 25 78 - Dr SAMBO ADELE, Directrice de la Recherche et de la Coopération Scientifique et Technique au MINESRIT, BP 2217 LIBREVILLE Tel : (241) 76 07 84 ; Fax : (241) 76 39 09 ; E-mail : adele.sambo@hotmail.com
GHANA	- Dr KLU Y.P. GEORGE, Directeur du BNARI Biotechnology and Nuclear Agriculture Research Institute, E-mail : bnargaec@gh.com

- ILE MAURICE** - Pr. PEERALY MUHAMMED ABED,
Pro Vice Chancellor, University of MAURITIUS,
Tel : (230) 4 64 99 58 Fax : (230) 4 54 96 42 E-mail : apeeraly@qumac.mu
- KENYA** - Dr WAFULA JOHN STEPHEN SS,
Director of KARI-Kenyan Agricultural Research Institute, PO BOX 57811, NAIROBI
Tel : (254) 2 583 343 ; Fax : (254) 2 583 344 E-mail : jswafula@arcc.or.ke
- MAROC** - Pr. AMAR MOHAMED,
Professeur de Microbiologie, Responsable du Laboratoire de Biologie Moléculaire au
Centre Marocain de Coordination et de Planification de la Recherche Scientifique et
Technique
Tel : (212) 7 772 803 ; Fax : (212) 7 771 288 ; E-mail : amar@cmr.ac.ma
- M. YAHIAOUI ABDELAZIZ,
Représentant du Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement / Ministère de
l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
36, Charii El Abtal, AGDAL, RABAT
Tel : (212-7) 77 26 34 et 35 ; Fax : (212-7) 77 27 56
- NIGERIA** - Pr. C.P.E OMALIKO,
Director, Federal Ministry of Science and Technology, Agricultural and Natural Sciences
Dept. New Federal Secretariat PMB 331, ABUJA
Tel : 09-5 23 57 65 & 5 23 35 76 4 Ext : 5343
Fax : 09-5 23 57 65 & 5 23 52 04 & 5 23 39 03 E-mail : cpeomaliko@hyperia.com
- SENEGAL** - Dr GUEYE MAMADOU,
Directeur de l'ISRA-IRD (Institut de Science et Recherche Agricoles), Point Focal
MIRCEN/UNESCO. BP 1386, DAKAR
Tel : (221) 8 493 321 ; Fax : (221) 8 321 675 ; E-mail : mamadou.queye@ird.sn
- Mme Dr AWA EVELINE CISSE MBAYE,
Délégation aux Affaires Scientifiques du MINREST
Tel : (221) 8 21 00 14 Fax : (221) 8 23 30 65
- Pr. DIOP PAPA EL HASSANE,
Professeur à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires, Dépt des Sciences
Biologiques et Productions animales, Service de Chirurgie reproduction,
Tel : (221) 8 25 66 92 ; Fax : (221) 8 25 42 83 Pr. DIOP : Tel/Fax : (221) 8 24 20 50
E-mail : pehdiop@yahoo.com
- TUNISIE** - Pr. ELLOUZ RADHOUE,
Directeur du CBS (Centre de Biotechnologie de Sfax), BP : W.3038 SFAX – TUNISIE
Tel : (216) 4 27 53 73 ; Fax : (216) 4 27 59 70 E-mail : radhouane.ellouz@cbs.mrt.tn
- Pr. GHRIR RACHID,
Directeur de la Coordination de la Recherche Scientifique et Technologique auprès du
Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique et Technologique
Tel : (216) 1 796 043 & 796 165 ; Fax : (216) 1 796 165 ;
E-mail : rachid.ghrir@serst.mrt.tn
- ZIMBABWE** - Dr GOPO JOSEPH MUCHAWAIBA,
Biologie moléculaire-Immunologie, Director of BRI (Biotechnology Research Institute),
SIDRC-Scientific and Industrial Research and Development Center
Tel : (263) 7 860 320-1 & (263) 4 860 330-3
Fax : BRI –SIDRC : (263) 4 860 350-1
E-mail : gopo@brimaize.icon.co.zw
- UNECA** - Pr. SOODURSUN JUGESSUR
Director of UN Economic Commission for Africa, Sub-Regional Development Center –
North Africa ; P.O. Box 316, Tanger, Maroc
Tel : 212-9 322 346 Fax : 212-9 340 357
E-mail : jsoodussun@hotmail.com
- UNESCO** - Pr. Albert SASSON
Conseiller spécial du Directeur Général de l'UNESCO,
7, Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France.
Tel : (33) 1 45 68 12 42 Fax : (33) 1 545 68 55 19
E-mail : a.sasson@unesco.org